



Petit Préambule

UNE CONTRIBUTION AU DÉBAT

Votre programme.

Comprenez notre programme, engagement par engagement, et voyez ce que cela change dans votre quotidien.



« Construire plutôt que promettre »

Comment lire ce livre

Ce livre est fait pour tous. Il présente, engagement par engagement, le problème à résoudre, notre solution et ce qu'elle changera concrètement dans votre vie. Vous pouvez le lire de deux façons. En **une heure** : la page d'ouverture de chaque engagement, puis les rubriques marquées **LECTURE RAPIDE** : « Aujourd'hui / Où l'on va », « Le schéma » et « Concrètement ». En **lecture complète** : ajoutez le diagnostic, les mesures détaillées, les budgets, les points de vérité et les annexes. Toutes les preuves sont là ; personne n'est obligé de tout lire.

Le programme comprend **seize engagements**. Chacun est présenté dans un chapitre organisé de la même manière :

1

Le problème, aujourd'hui

Ce qui ne va pas, dit sans détour, avec un chiffre qui marque.

2

Notre solution

Les mesures concrètes, expliquées en langage simple.

3

Ce que ça change pour vous

Des exemples réels : un retraité, une infirmière, un agriculteur...

4

En chiffres, le schéma & la vérité

Un tableau, un schéma, et un point de vérité sur les limites et les coûts.



Un repère : la cocarde tricolore « 100 ». Tout au long du livre, certaines mesures portent dans la marge cette cocarde : ce sont celles que nous **engageons dès les cent premiers jours** du mandat. Certaines changent la vie tout de suite (pouvoir d'achat, sécurité, simplification, vie chère) ; d'autres, comme la série de réacteurs nucléaires (SMR) ou le service national, sont **lancées** immédiatement mais se déploient sur plusieurs années. Le reste n'attend pas pour autant : **toutes les autres mesures sont lancées au cours de la première année.**

Trois niveaux de lecture, en toute honnêteté. Ce programme distingue les **chiffres vérifiés**, les **estimations prudentes** (à confirmer par microsimulation) et les **paris politiques assumés**. Nous ne promettons pas la magie budgétaire : nous montrons les arbitrages.

Rendre aux maires et aux élus locaux le pouvoir d'agir

Les maires sont les premiers témoins du déclin. Ce programme ne promet pas une subvention de plus : il rétablit les conditions pour que la richesse se crée de nouveau dans les territoires, et rend au maire le **pouvoir d'agir**.

1

Vos recettes garanties

Tout transfert de fiscalité compensé à **l'euro près**, par une compensation dynamique inscrite dans la loi. Outre-mer : TVA bonifiée (6 et 12 %) en remplacement de l'octroi de mer.

2

La main sur votre centre-ville

Une **réserve foncière municipale** : acquérir les locaux vacants, les relouer à bas loyer, choisir les commerces et les médecins. Taxe sur la vacance, moratoire sur les grandes surfaces.

3

Votre patrimoine protégé

Ports, aéroports, eau et énergie restent **publics**. Écoles, musées, équipements sportifs entretenus : rien ne ferme sans solution de continuité.

4

Un État qui accélère

Délais d'urbanisme + **2**, permis en 1 à 6 mois, règles figées au dépôt ; **sans réponse dans les délais, c'est accepté**. Et **qui norme, paie**.

5

Vos entreprises, vos administrés

Pont de trésorerie garanti pour les PME ; juste prix et portage foncier (la terre portée par un fonds public) pour les agriculteurs ; un médecin garanti ; un logement encadré pour les jeunes.

6

La démocratie locale clarifiée

Millefeuille simplifié, compétences clarifiées, un **Conseil de France qui évalue sans bloquer** : la décision reste aux élus et aux citoyens.

Le maire n'est pas le spectateur du déclin de sa commune. Ce programme lui rend les moyens d'agir, acquérir, louer, choisir, protéger. L'État outille, la commune pilote.

Les seize engagements

S	Refaire société : retrouver la raison	p. 8
	Faits partagés · Esprit critique · Entente	
R	Ouverture : les trois référendums	p. 11
	Démocratie · Exemplarité des élus · Patrimoine commun	
1	Reconquérir notre souveraineté économique	p. 16
	Redevenir le référent du Made in France	
2	Mettre l'épargne des Français au service de l'économie réelle	p. 29
	Dirigée, jamais imposée	
3	Rééquilibrer notre balance commerciale	p. 34
	Ramener le déficit à zéro	
4	Reprendre et transmettre nos entreprises	p. 38
	Ne pas laisser fermer ce qui peut être repris	
5	Investir là où la France peut être leader	p. 42
	Nucléaire, spatial, santé, défense, quantique, intelligence artificielle	
6	Garantir à chacun une santé qui soigne	p. 46
	Un médecin partout, des soignants revalorisés	
7	Donner toutes leurs chances à nos enfants	p. 50
	Natalité, famille, école et financement des études	
8	Protéger les plus fragiles	p. 54
	Personne sous le seuil de pauvreté	
9	Rendre la France robuste face au climat	p. 59
	Neutralité carbone en 2040	
10	Maîtriser l'immigration, réussir l'intégration	p. 64
	Choisir, ordonner, intégrer	
11	Rétablir une justice rapide, ferme et enfin dotée	p. 68
	Doubler les moyens, Exécuter les peines	
12	Protéger nos enfants	p. 72
	Un fichier national unique de l'enfance en danger	
13	Décider et nous défendre par nous-mêmes	p. 76
	L'armée des nouvelles guerres, Une voix en Europe	
14	Rapprocher l'État du citoyen et de l'entreprise	p. 81
	Moins de strates et de normes	
15	Ancrer la Corse et les Outre-mer dans la République entière	p. 86
	Vie chère, Autonomie différenciée, mer & énergie	
16	Agir en Europe et dans le monde	p. 90
	Europe forte · alliances choisies · voix de la raison	
A	Annexes : le budget et les comptes	p. 95
	Tout vérifier, comprendre et chiffrer	
V	Pour vous : votre situation, vos questions	p. 103
	Pour chacun · Index par situation · Questions-réponses · Glossaire · Vos notes	

Les 16 engagements en un coup d'œil

Seize promesses lisibles, un seul cap. Avant d'entrer dans le détail, voici l'essentiel.

1



Souveraineté économique

Sur la première tranche du salaire, 1 € net coûtera 1,35 € à l'employeur. L'impôt sur les bénéfices tombera à 15 % pour qui produit de façon responsable en France. Commande publique, formation et énergie soutiendront la réindustrialisation.

2



L'épargne utile

L'épargne des Français dirigée, jamais imposée, vers l'industrie, l'agriculture, les services, la recherche, la transition.

3



Commerce rééquilibré

Ramener à zéro le déficit commercial : exporter plus, dépendre moins.

4



Reprendre et transmettre

Une vague de départs en retraite menace des entreprises saines : une bourse nationale de la reprise, une fiscalité de transmission allégée, des prêts garantis et une banque publique capable de reprendre les entreprises viables, pour ne pas les laisser fermer.

5



Investir pour être leader

Nucléaire, spatial, santé, défense, quantique, IA : miser là où la France peut gagner. Seize petits réacteurs nucléaires modulaires construits en série, un calculateur quantique français et un lanceur spatial réutilisable.

6



Une santé qui soigne

Un médecin accessible partout, la fin des déserts médicaux, des soignants recrutés et mieux payés.

7



Donner leur chance à nos enfants

Une école recentrée sur les fondamentaux, lire, écrire, compter, des études financées de la maternelle au supérieur, et le soutien aux familles : que chaque enfant parte avec les mêmes chances.

8



Protéger les plus fragiles

Minimum vieillesse et handicap au seuil de pauvreté. 9 retraités sur 10 sans contribution nouvelle, montant brut des pensions inchangé.

9**Robustesse climatique**

En 2040, la France n'émettra plus de CO₂ qu'elle n'en absorbe, et le pays sera adapté aux chaleurs, aux sécheresses et aux inondations.

10**Immigration maîtrisée**

Choisir qui la France accueille selon ses besoins (le travail d'abord), une décision d'asile en moins d'un mois, un regroupement familial encadré, et une intégration exigée, langue, civisme, examen.

11**Une justice ferme**

Doubler juges et procureurs, 125 000 places de prison, peines réellement exécutées ; police présente, reconquête des quartiers, trafics cassés, sécurité du quotidien.

12**Protéger nos enfants**

Un fichier national unique de l'enfance en danger reliant tous les signalements. Crimes sexuels sur mineurs imprescriptibles.

13**Se défendre par nous-mêmes**

L'armée des nouvelles guerres (drones, quantique, spatial), nos choix stratégiques, un service national de six mois pour tous les jeunes, une voix qui pèse en Europe.

14**Simplifier et décentraliser**

Diviser par deux les normes et les formulaires, un guichet unique pour tous, une compétence = un seul niveau responsable, les petites communes regroupées : un État simple, proche, et qui rend des milliards.

15**La Corse et les Outre-mer**

La vie chère à la racine (TVA bonifiée), services au standard de l'Hexagone, autonomie différenciée choisie par référendum, et la ZEE, notre espace maritime (à 97 % ultramarin), valorisée.

16**Une France active dans le monde**

Coopérer entre nations souveraines sans jamais dépendre : une Europe forte, des alliances industrielles choisies, ne jamais dépendre d'un seul pays pour plus d'un tiers de nos ressources essentielles, la francophonie en réseau, et une voix de la raison de Washington à Pékin.

Pourquoi ce programme

Un seul cap : **construire plutôt que promettre**. Produire ce qui compte, protéger ceux qui en ont besoin, préparer l'avenir.

Depuis quarante ans, les hommes politiques français ont trop souvent géré le déclin : usines qui ferment, services publics qui reculent, dépendances qui s'installent. Ce programme fait le pari inverse, réindustrialiser, réinvestir, et redonner à l'État les moyens de tenir ses promesses, sans laisser filer les comptes.

Sa cohérence tient en trois idées simples : **rendre le travail rentable ici** pour reconstruire notre économie ; **diriger l'épargne** vers nos entreprises sans jamais la confisquer ; et **cibler la solidarité** sur ceux qui en ont vraiment besoin. Chacun des seize engagements décline ce cap dans un domaine de votre vie.

Refaire société : retrouver la raison

« *L'État ne doit pas imposer une vérité. Il doit garantir l'accès loyal aux faits.* » Sans faits partagés, il n'y a plus de désaccord démocratique, seulement des camps. Une démocratie adulte ne décrète pas la vérité : elle garantit une information vérifiable et plurielle, et forme des citoyens capables de juger par eux-mêmes. C'est le terrain sur lequel tout le reste se joue : une réforme, aussi juste soit-elle, échoue si le pays ne croit plus rien ni personne. **Retrouver la raison, c'est rétablir les conditions du débat : des faits partagés, une langue et une culture communes, et la capacité de juger par soi-même.**

Le moment. Jamais nous n'avons disposé d'autant d'informations, et jamais nous n'avons aussi peu partagé les mêmes faits. Les réseaux récompensent l'indignation, les algorithmes enferment chacun dans son camp, et la défiance gagne, envers les institutions, la presse, la science, et finalement envers les autres. Mais les mêmes outils numériques qui propagent les fausses informations peuvent aussi **rendre l'origine des contenus vérifiable** : à condition de le décider, la vérité vérifiable devient un bien commun. C'est maintenant qu'il faut agir, avant que la défiance ne devienne irréversible.

LA PROPOSITION



Six leviers, la liberté d'abord

100

• **Former à l'esprit critique** : un enseignement national de la méthode scientifique et de l'information fiable, distinguer un fait d'une opinion, une preuve d'une rumeur, une contradiction d'une manipulation.

100

• **Liberté totale, manipulation traçable** : la liberté d'expression reste entière ; la manipulation industrielle de l'opinion, faux comptes, campagnes coordonnées et rémunérées, ingérence étrangère, devient identifiable et sanctionnable. Jamais l'erreur ni l'opinion : on n'interdit pas les idées, on éclaire ceux qui parlent.

100

• **Journalistes libres, citoyens éclairés** : savoir qui parle, avec quels intérêts et quelles preuves, la transparence plutôt que la défiance.

• **La République, un lieu où l'on se parle** : pas seulement un système où l'on s'affronte.

• **Une entente entre Français** : se souvenir de ce qui nous lie, une histoire, une langue, une **culture** et des références communes. Ce socle, transmis par l'école et rendu accessible partout, rend l'entente possible : se disputer sans se déchirer, et se retrouver.

- **La laïcité qui rassemble** : croyants et non-croyants protégés également ; l'État neutre garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, et préserve un espace commun où la loi prime sur les appartenances. La laïcité n'efface personne : elle permet à tous de vivre ensemble.

LE BUDGET



4 Md€ par an : 2 par redéploiement, 2 nouveaux

L'État y consacre **4 Md€ par an**, sous le contrôle d'une **autorité indépendante**. Il finance les outils du débat ; il ne décrète jamais la vérité. Sur ces 4 Md€, **2 Md€ proviennent du redéploiement** de dépenses déjà engagées (aides à la presse, éducation aux médias, données publiques). Les **2 Md€ restants sont un budget nouveau** : un effort assumé pour faire vivre l'esprit critique et le débat.

Poste	Montant par an
Former à l'esprit critique (éducation, formation)	1,2 Md€
Journalisme d'intérêt général et presse locale	1,2 Md€
Données publiques ouvertes, signées, vérifiables	0,8 Md€
Transparence de l'influence et autorité indépendante	0,4 Md€
Conventions citoyennes locales permanentes	0,4 Md€
Total	4 Md€

Et par-dessus tout : le faire ensemble. Aucune réforme ne réussit contre le pays ; elle réussit avec lui. Ce programme n'appartient à aucun camp, il appelle chacun, de toutes sensibilités, et tous ceux qui n'en peuvent plus des camps, à **travailler ensemble, tous ensemble, à bâtir l'avenir de notre pays**. Car la **France est un pays extraordinaire** : par son histoire, ses talents, sa jeunesse, ses territoires et son génie propre. Le pessimisme est une habitude, pas une fatalité : retrouver la raison, c'est aussi retrouver la fierté et l'élan de construire, ensemble.

Le serment du citoyen. *Avant de partager, je vérifie. Avant de croire, je cherche la source. Avant de juger, je comprends.*

LE POINT DE VÉRITÉ

L'État garantit les conditions pour que chacun puisse trouver les sources et l'origine de l'information. **Jamais d'autorité de labellisation des contenus**, ni police des opinions, ni registre officiel du vrai. Le périmètre de la manipulation « industrielle » est défini strictement et tranché par le juge, jamais par le pouvoir ; l'autorité est indépendante, ses décisions publiques et contestables. La liberté d'expression, y compris celle de se tromper, reste entière : le jour où cet édifice deviendrait un « ministère de la vérité », il serait trahi.

Trois référendums pour refonder le pacte républicain

Avant les seize engagements, trois décisions qui ne reviennent pas au gouvernement seul : la démocratie elle-même, l'exemplarité des élus, et ce qui doit rester à la France. Sur ce qui touche au pacte civique, c'est au peuple de trancher, et il serait dérisoire de demander aux élus de réformer leurs propres règles.

1

Renforcer la démocratie

Vote obligatoire soumis au peuple, vote blanc reconnu, et un Conseil de France pour tenir le cap du temps long.

2

L'exemplarité des élus

Suspension dès la mise en examen, inéligibilité à vie pour crimes et probité, sanction des absences, imprescriptibilité.

3

Le patrimoine commun

Ce qui touche à la souveraineté, autoroutes, ports, aéroports, eau, énergie, santé, sanctuarisé, repris progressivement.



Renforcer la démocratie

Une transformation profonde n'est légitime que portée par une démocratie vivante. Deux maux la fragilisent : l'abstention, qui défait le lien entre les citoyens et leurs institutions ; et des comportements d'élus impunis, qui nourrissent l'idée d'un « deux poids, deux mesures ». Le programme fait trancher l'essentiel par le peuple.

LA PROPOSITION



Participation : voter compte, le vote blanc aussi

- **Le vote obligatoire, soumis aux Français.** En vigueur dans plusieurs démocraties (Belgique), il fait l'objet d'un référendum : une mesure qui touche au devoir civique ne s'impose pas sans l'accord direct des citoyens.
- **Le vote blanc reconnu et décompté à part.** Il apparaît officiellement dans les résultats, comme l'expression politique qu'il constitue, sans toutefois invalider l'élection : le candidat arrivé en tête reste élu.

LA PROPOSITION



Le Conseil de France : une boussole pour le temps long

La démocratie souffre du court-termisme : un ministre reste deux ans, un président cinq. Mais le climat, l'école, la dette, la défense ou l'énergie se jouent sur vingt à trente ans. Et chaque alternance défait ce que la précédente a engagé. Le programme crée le **Conseil de France**, instance constitutionnelle du temps long : il fixe des caps à cinq, dix et vingt ans et veille à leur continuité. Mais il ne gouverne pas, ne dépense pas, ne fait pas la loi. Surtout, il **ne s'ajoute pas** aux organismes existants : il **rassemble et remplace** les nombreux conseils et comités aujourd'hui dispersés et sans poids (Haut Conseil pour le climat, CESE, France Stratégie...). Moins d'instances, **une seule voix qui porte**.

Le cap est fixé sur...	Horizon
Climat, énergie, réindustrialisation, espace, défense	10 · 20 · 30 ans
Technologie et souveraineté numérique	10 · 20 · 30 ans
Justice, santé, éducation, recherche médicale	10 · 20 · 30 ans

LE POINT DE VÉRITÉ

Le Conseil fixe le cap, jamais le contenu des lois : aucun pouvoir de dépense, de nomination ni d'exécution. Le Parlement peut toujours s'en écarter, mais explicitement, à la majorité qualifiée (un vote à seuil renforcé), jamais en catimini. Et en cas de conflit majeur, **le peuple tranche par référendum**. Ses membres sont nommés pour des mandats longs et non renouvelables. Tous leurs avis sont publics. Le Conseil n'enlève pas le pouvoir aux élus : il augmente le coût politique de la dérive court-termiste.



L'exemplarité des élus

L'exemplarité ne peut pas être tranchée par les élus eux-mêmes : ceux à qui les règles s'appliqueraient sont aussi ceux qui les votent. Le programme contourne ce blocage par la voie démocratique directe, un référendum, et inscrit le résultat dans la Constitution, pour qu'aucun futur Parlement ne le défasse à la légère.

LES QUATRE VOLETS



Ce que les Français valideraient

Volet	La règle
Suspension dès la mise en examen	Mis en examen pour crime ou atteinte à la probité : suspension immédiate, remplacement par le suppléant, indemnités gelées. Restituées si relaxe, perdues si condamnation.
Inéligibilité à vie	À vie pour tous les crimes, les délits de probité avec prison ferme, les violences et infractions sexuelles avec prison ferme. Dix ans pour les autres délits passibles de prison.
Sanction des absences	Trois absences non justifiées aux votes solennels : suspension de six mois sans indemnité ; récidive : remplacement définitif. Présence publiée chaque mois.
Imprescriptibilité	Imprescriptibles : crimes sexuels sur mineurs, terrorisme, corruption d'État. Prescription fortement allongée pour les autres crimes graves (30 ans) et délits de probité (20 ans).

LE POINT DE VÉRITÉ

Le référendum résout deux problèmes à la fois. **Politiquement**, il contourne le blocage évident : demander aux élus de se réformer ne produit que des lois édulcorées. **Juridiquement**, il donne à ces règles sévères une légitimité démocratique directe qui les rend solides face aux recours, y compris européens. L'inscription dans la Constitution est l'ultime verrou. Ces règles s'appliquent **sous le contrôle du juge**, dans le respect de la **proportionnalité** et de la **présomption d'innocence**. La suspension est **conservatoire** (indemnités restituées en cas de relaxe) : elle ne vaut pas condamnation.



Le patrimoine commun

Depuis quarante ans, la France a cédé des pans de son patrimoine collectif : autoroutes, parts d'aéroports, participations stratégiques, réseaux. Les autoroutes, dont la rente part à des actionnaires privés, en sont l'exemple. Le programme pose un principe : certains biens touchent à la souveraineté ; ils sont notre patrimoine commun, et doivent le rester.

LE PÉRIMÈTRE



Ce qui relève du patrimoine commun

Sans prétendre à l'exhaustivité, le référendum permettra de le préciser :

- **Réseaux et infrastructures vitales** : routes et autoroutes, voies ferrées, eau, gaz, électricité.
- **Portes du pays** : grands ports et aéroports.
- **Services publics garants du pacte** : hôpitaux, palais de justice, écoles et universités.
- **Mémoire et pluralisme** : audiovisuel public, musées nationaux et collections inaliénables.

LA MÉTHODE



Un référendum, puis une reprise progressive

Temps	Ce qui est fait
À court terme	Ne plus céder, ne plus prolonger : aucune nouvelle privatisation. Sans coût, ferme l'hémorragie.
À moyen terme	Reprendre les autoroutes à leur échéance (de 2031 à 2036), sans renouveler les concessions : retour au public, sans coût d'acquisition.
À long terme	Reprendre les autres actifs cédés de façon négociée, au juste prix, au rythme que les finances publiques peuvent supporter.

Une décision du peuple, un calendrier réaliste. Le référendum donne la légitimité ; la progressivité, la faisabilité. On ne rachète pas tout d'un coup, mais le principe est inscrit dans la durée et protégé par la Constitution.

01



ENGAGEMENT N°1

Reconquérir notre souveraineté économique

Produire à nouveau en France ce dont nous avons besoin, faire de notre pays la référence européenne de la production responsable, ouvrir des usines et former celles et ceux qui y travailleront.

Le cœur du programme : rendre le travail moins cher pour l'employeur sans toucher au salaire net, pour qu'il redevienne rentable de produire ici.

AUJOURD'HUI

L'industrie ne pèse plus que **~11 % du PIB** (emploi manufacturier 9,2 % en 2024), contre ~15 % en Italie et **~16 % en Allemagne**, et **près de 18 % des emplois en France en 1989**, avant la grande désindustrialisation.

OÙ L'ON VA

Redevenir le **réfèrent européen du Made in France** : ouvrir des usines, former en masse, **cap : 18 % des emplois industriels (niveau 1989) à 15 ans**, jalon de **15 % du PIB à 10 ans**.

Source : Insee / La Fabrique de l'industrie 2024 ; rapport Lluansi, France Stratégie 2024.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI**Nous achetons ce que nous savions fabriquer**

Depuis quarante ans, la France a laissé filer ses usines. On délocalise, on importe, et la facture s'accumule : nous achetons à l'étranger des biens que nous produisions hier. La raison est simple et rarement dite : **en France, le travail coûte trop cher à l'employeur**. Non parce que le salarié gagne trop : parce que les charges sur les bas et moyens salaires sont parmi les plus lourdes d'Europe.

Résultat : des emplois qui partent, des territoires qui se vident, et une dépendance dangereuse. On l'a vu sur les masques, les principes actifs de médicaments ou les composants électroniques.

69 Md€

C'est le déficit commercial annuel de la France : la différence entre ce que nous importons et ce que nous exportons. Un signal direct de production perdue.

NOTRE SOLUTION**Une machine à réindustrialiser**

Dix leviers alignés vers une seule cible : qu'il redevienne rentable de produire ici. Le premier, central, tient en une formule : sur la première tranche de tous les salaires, **1 € net versé au salarié coûtera 1,35 € à l'employeur**. Aujourd'hui, au salaire moyen, ce même euro coûte environ **1,74 €**. Le salaire net ne baisse pas ; c'est le **coût supporté par l'entreprise** qui diminue. La règle est **la même pour tous**, du SMIC au salaire de cadre. Neuf autres leviers viennent ensuite **amplifier son effet**.

RENDRE LA PRODUCTION RENTABLE

- **Baisser le coût du travail** : sur la part de salaire allant jusqu'au SMIC, **1 € net coûtera 1,35 € à l'employeur**. L'allègement **ne diminuera plus quand le salaire augmente**. Son financement repose sur plusieurs recettes détaillées pages 24-25, **sans dette nouvelle**.

- 
Travailler plus, gagner plus (35 → 40 h) : la durée légale passe à 40 heures : les 5 heures en plus **payées et imposables** (≈ +200 €/mois au SMIC), **jamais 40 payées 35** : la richesse produite finance la baisse de charges. S'y ajoutent **tickets-restaurant et indemnité kilométrique pris en charge**, un **chèque-vacances universel**, et le **partage de la valeur** (participation et intéressement étendus aux PME).
- 
La commande publique, arme du Made in France : les ~160 Md€/an d'achats publics (État, hôpitaux, collectivités) **fléchés vers la production responsable et locale**, dans les règles européennes : l'État crée le premier marché de nos usines.
- 
La TVA anti-délocalisation : basculer une part des charges vers la consommation fait **payer le produit importé** et **laisse l'export libre** (l'Allemagne l'a fait en 2007), avec un **bouclier** : taux réduits sur l'alimentaire et l'essentiel, pour épargner les plus modestes. (*engagement n°3*)
- L'IS à 15 % pour qui produit responsable :** l'impôt sur les bénéfices passe de **25 % à 15 %** pour les entreprises qui **achètent et produisent responsable (RSE, responsabilité sociale et environnementale)** : made in France, social, environnement. Investir et réinvestir ici redevient le meilleur calcul ; le taux réduit ne se donne pas, il se **mérite**.
- Une énergie décarbonée bon marché :** un parc nucléaire renouvelé, avec de **grands réacteurs** et de **petits réacteurs construits en série**. Leur fonctionnement est expliqué dans l'engagement n°5 ; leur rôle dans la neutralité carbone, dans l'engagement n°9. Cette énergie **stable et décarbonée** réduit la dépendance au gaz et au charbon importés.

RECONSTRUIRE NOS CAPACITÉS

- 
Ouvrir vite, produire large : reconquérir l'**industrie clé** (auto, électronique, semi-conducteurs, chimie, matériaux, métallurgie, médical) et **l'agriculture au juste prix** ; un **délai d'ouverture de site garanti** et du **foncier prêt** pour ouvrir en mois, pas en années. (*engagement n°5*)
- 
Reprendre plutôt que fermer : lorsqu'un patron part à la retraite, une **bourse nationale** met en relation cédants et repreneurs. Une **fiscalité de transmission allégée** et une **banque publique de reprise** financent les entreprises saines qui risqueraient de fermer. Défendre l'emploi industriel déjà là, c'est aussi réindustrialiser. (*engagement n°4*)
- L'épargne au service de l'usine :** l'épargne des Français, aujourd'hui absorbée par l'immobilier et la dette, **mieux rémunérée quand elle finance l'investissement productif** (l'épargnant reste libre de son choix) : livret souverain, assurance-vie orientée vers l'industrie et les PME, pour financer les machines et les sites plutôt que la rente. (*engagement n°2*)

- **Former la France qui produit : lycées pro, CAP, BTS, BUT, apprentissage et écoles d'ingénieurs** réalignés sur les métiers de l'industrie, avec les industriels. Ouvrir une usine, c'est d'abord **former** ceux qui y travailleront : des centaines de milliers de jeunes et de salariés vers l'industrie en dix ans. (*engagement n°7*)

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Deux leviers, sans dette nouvelle. D'abord une **bascule vers la TVA** : on relève certains taux de TVA, qui frappent aussi les produits importés, pour financer la baisse de charges. Ensuite la **suppression de niches fiscales aux entreprises** inefficaces. L'allègement du coût du travail est ainsi gagé, euro pour euro : un transfert de l'ordre de **70 Md€** à l'horizon du mandat, couvert par un **paquet de recettes**. Aucune ne le finance seule. La hausse de TVA n'en couvre qu'environ **26 Md€** ; le reste vient de l'impôt créé par les 40 h, de la fin de l'abattement et des niches. Sans dette nouvelle.

LE SCHÉMA



Comment marche le 1,35 €

LECTURE RAPIDE

Charge sociale, pour 1 € de salaire net (salaire moyen)

Aujourd'hui  ≈ 0,74 €

Avec le programme  ≈ 0,55 €

Sur quelle partie du salaire ?



Financé par la TVA, l'impôt créé par les 40 heures et la fin des niches inefficaces.

CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS



Concrètement

LECTURE RAPIDE

K

Karim, 34 ans

Opérateur, près du SMIC

Avec la semaine de 40 h, son salaire monte (≈ +200 €/mois : les 5 heures en plus payées). Et comme embaucher coûte moins cher à son usine, la production reste en France et son poste est sécurisé.

PME

Une PME industrielle

40 salariés, en région

La baisse de charges redonne de la marge pour produire ici et agrandir l'atelier.

N

Nadia

Maraîchère

Un revenu par le juste prix, et une main-d'œuvre moins coûteuse à embaucher : produire français redevient tenable.



EN CHIFFRES

L'essentiel

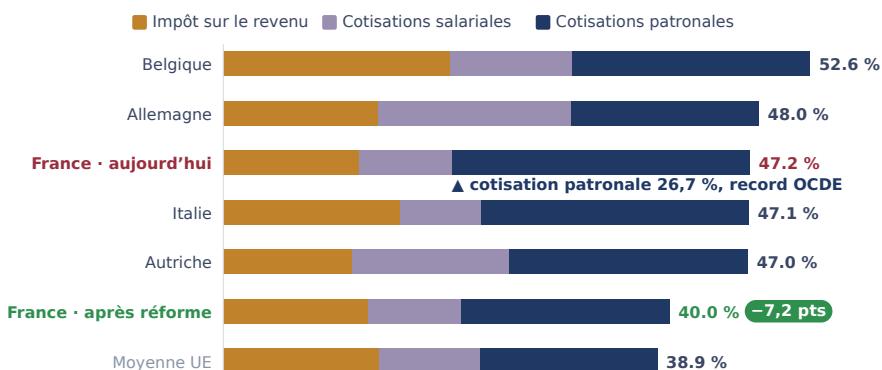
	Aujourd'hui	Avec le programme
Coût du travail au salaire moyen (par € net)	≈ 1,74 €	≈ 1,55 €
Cotisations patronales, salaire moyen (% du coût total du travail)	26,7 %	≈ 19 %
L'allègement diminue quand le salaire augmente	oui, jusqu'à 3 SMIC	non : règle à plat
Coût unitaire du travail (à terme)	.	-12 à -18 %
PIB potentiel (sur le mandat)	.	+3 à +6 pts
Emploi industriel	9,2 % (2024)	cap 18 % à 15 ans (1989)
Financement	.	TVA + IR des 40 h + fin de l'abattement + niches

OÙ SE SITUE LA FRANCE



Le positionnement mondial du coût du travail

Tout ce qui s'ajoute entre le coût pour l'employeur et le salaire net, **impôt sur le revenu compris** : c'est ce que l'OCDE appelle le « coin socio-fiscal ». La France y figure au **3^e rang de l'OCDE (47,2 %)**, bien au-dessus de la **moyenne européenne (38,9 %)**. Mais l'essentiel n'est pas l'impôt sur le revenu, modéré : c'est la **cotisation patronale, la plus lourde de l'OCDE**. Elle représente 26,7 % du coût total du travail (le chiffre du tableau ci-dessus), soit ≈ 36 % du salaire brut. C'est exactement la cible de la réforme.



En ramenant le premier SMIC à 1,35 €, la France revient autour de **~40 %**. Elle quitte le podium des pays qui taxent le plus le travail et **rejoint la moyenne européenne**, tout en conservant un niveau élevé de protection sociale.

La référence d'une compétitivité responsable. La France finance, par **les cotisations les plus lourdes de l'OCDE**, l'une des protections sociales **les plus complètes et généreuses d'Europe**, 1^{re} pour la dépense sociale, une retraite bien au-dessus de l'Allemagne (≈ 74 % contre 53 %), et demain, le chômage couvrira même les **dirigeants qui cotisent**. Elle devient compétitive **sans rien retirer** à cette protection : le modèle d'une économie à la fois performante et responsable (RSE).

Coin socio-fiscal d'un **célibataire au salaire moyen, sans enfant**, en % du coût du travail. Source : OCDE, Taxing Wages 2026 (données 2025) ; moyenne UE : Tax Foundation Europe 2025 (décomposition estimée) ; « France après réforme » : estimation Petit Préambule.



Salaire moyen : trois foyers, assurances privées comprises

Le coin socio-fiscal ne compte que les prélèvements **publics**. Or là où il est plus bas, c'est souvent parce que les salariés y paient **en privé** ce que le Français a en public. Pour comparer ce qui est comparable, voici trois foyers **au salaire moyen**, puis les assurances privées réintégrées.

Foyer, salaire moyen	France aujourd'hui	France après réforme	Moyenne UE
Célibataire, sans enfant	47,2 %	~40 %	38,9 %
Couple (1 salaire), sans enfant	≈ 41 %	~34 %	≈ 36 %
Couple (1 salaire), 2 enfants	39,1 %	~32 %	≈ 31 %

Comparer ce qui est comparable. Les comparaisons fiscales ne racontent pas toute l'histoire : dans plusieurs pays, les salariés paient **en privé et de façon obligatoire** ce que la France finance collectivement (maladie, retraite, garde d'enfants). L'OCDE classe ces paiements à part, en « paiements obligatoires non fiscaux ». En **Suisse**, l'assurance maladie est **privée et obligatoire** : ≈ 4 600 €/an par adulte, **en plus** du coin fiscal. La **retraite par capitalisation** est obligatoire ou quasi-obligatoire aux **Pays-Bas, en Suède, au Danemark, en Suisse...** Réintégrées, ces assurances privées **réduisent fortement l'écart**, et il reste un avantage français : **tout est couvert, pour tous, sans surcote privée à payer**. Et la France ajoute ce que ces comparaisons ignorent, **école, garde d'enfants et crèche financées par la collectivité, soins remboursés**, des dépenses qu'ailleurs les familles paient en grande partie de leur poche.

France : OCDE Taxing Wages 2025 (célibataire 47,2 % et couple avec 2 enfants 39,1 % officiels ; couple sans enfant et « après réforme » estimés). Moyenne UE : Tax Foundation Europe 2025 et estimations.



L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Protéger mieux, et couvrir enfin les dirigeants

Le programme refond l'assurance-chômage autour d'un principe simple : **personne sous le seuil de pauvreté**, et un retour vers l'emploi encouragé. L'allocation ne descend **jamais sous le seuil de pauvreté (1 288 € net/mois)** et vaut **50 % du salaire brut** au-dessus, jusqu'à un **plafond de 6 000 € brut/mois**. Elle est versée **pleine pendant 6 mois**, puis **dégressive jusqu'à 18 mois**, sans jamais passer sous

le seuil de pauvreté. Les périodes de chômage indemnisé **continuent de valider des trimestres de retraite** (un trimestre par 50 jours indemnisés, dans la limite de quatre par an). Nouveauté décisive : **les dirigeants qui cotisent sont enfin couverts**, aujourd'hui, un chef d'entreprise qui se plante ne touche rien.

Règle	Ce qu'elle dit
Plancher	le seuil de pauvreté, 1 288 € net/mois, jamais en dessous
Taux	50 % du salaire brut au-dessus du plancher
Plafond	6 000 € brut/mois
Durée	6 mois pleins, puis dégressif jusqu'à 18 mois
Trimestres de retraite	1 trimestre validé pour 50 jours indemnisés, dans la limite de 4 par an
Dirigeants	couverts dès lors qu'ils cotisent
Dégressivité levée	55 ans et +, secteurs en pénurie, période de formation

La dégressivité ramène vers l'emploi sans préciser : elle est suspendue pour les seniors, les bassins ou métiers en pénurie, et pendant une formation qualifiante.



Comment les ~70 Md€ sont gagés, sans dette

Aujourd'hui, environ **77 Md€** réduisent déjà les charges sur les bas salaires. La réforme ajoute environ **70 Md€** pour étendre cet avantage à la première tranche de tous les salaires. Ces ~70 Md€ sont **intégralement gagés**, sans un euro de dette :

Ressource	Rendement / an
Hausse de la TVA	~20 Md€
Impôt sur le revenu créé par les 40 heures	~13 Md€
Fin de l'abattement de 10 % (compensée par les tickets-restaurant + l'indemnité kilométrique)	~11 Md€
Recettes de TVA supplémentaires liées à l'activité	~6 Md€
Apprentissage par cotisations + subventions inefficaces	~5 Md€
Suppression des premières niches	~5 Md€
Fin de la défiscalisation des heures supplémentaires	~4 Md€
Économies d'assurance-chômage	~3 Md€
Contribution des retraites élevées + gel d'indexation	~3 Md€
Réforme du CIR	~3 Md€
Total	~73 Md€

Les recettes identifiées dès le début du mandat (TVA, abattement, niches et chômage) financent la baisse jusqu'à 2,5 SMIC dès la première année. L'extension à tous les salaires dépend ensuite des recettes supplémentaires créées par les 40 heures.

L'IMPÔT UNIQUE CSG + IR



Un impôt unique : fusionner la CSG et l'IR

La France superpose deux impôts sur le revenu : la **CSG** ($\approx 9,2\%$) et l'**IR** (0 à 45 %). Le programme les **fusionne en un impôt unique**, progressif, prélevé à la source, une seule feuille. Le barème intègre la CSG : **10 % dès le premier euro**, au niveau de la CSG qu'il remplace, avec une assiette large (tout le revenu compte), sans niche. Puis 20 et 30 %, jusqu'à **40 %** au-delà de 50 000 € par part. **Même barème pour le travail et le capital** : « un euro est un euro ». Fini le forfait du PFU (l'impôt forfaitaire sur le capital, 31,4 %), qui avantageait les gros revenus du capital. Le capital **modeste** y

gagne (imposé au bas du barème) ; le **gros** capital contribue davantage, jusqu'à 40 %, au lieu de 31,4 %.

Tranche (par part, revenu net annuel)	Taux
Jusqu'à 10 000 €	10 %
De 10 000 à 20 000 €	20 %
De 20 000 à 50 000 €	30 %
Au-delà de 50 000 €	40 %

Le 10 % du bas remplace la CSG (≈ 9,2 %) prélevée aujourd'hui dès le premier euro : ce n'est pas un impôt en plus, c'est la fusion de deux prélèvements en un seul. Barème indicatif, à caler par le collège budgétaire. PEA et assurance-vie restent exonérés s'ils financent la France (engagement n°2).

Avant / après, sans tricher. Le nouvel impôt unique ne s'**ajoute** pas à la CSG : il la **remplace**. La seule comparaison honnête met face à face l'**ancien total IR + CSG/CRDS** et le **nouvel impôt unique**, à revenu égal.

Salarié, 1 part (net annuel)	Ancien IR + CSG/CRDS	Nouvel impôt unique	Écart / an
SMIC, ≈ 17 700 €	2 640 €	2 550 €	−90 €
Salaire médian, ≈ 25 000 €	4 270 €	4 520 €	+250 €
Cadre, 50 000 €	12 700 €	12 000 €	−700 €
Cadre, 80 000 €	24 460 €	24 000 €	−460 €

CSG/CRDS estimée à 9,7 % appliqués sur 98,25 % du brut (≈ 9,5 % du brut) ; comparaison indicative, à confirmer par microsimulation publique. À revenu inchangé, le salarié médian paierait environ **250 € de plus par an**. Mais la réforme ajoute **cinq heures payées** (≈ +200 €/mois), la baisse de charges, les **tickets-restaurant** et l'**indemnité kilométrique** : le gain global ne doit jamais être confondu avec le seul effet fiscal.



Auto-entrepreneurs : garder la simplicité, finir les distorsions

3,2 millions d'auto-entrepreneurs, **65 % des créations d'entreprise** : c'est un formidable **sas d'entrée. On le garde**. Mais il crée deux angles morts qu'on corrige, sans le casser.

Même métier, mêmes règles. À prestation égale, un auto-entrepreneur paie aujourd'hui des cotisations plus faibles qu'un artisan au réel, et se construit une **retraite plus faible**, souvent sans le savoir. On fait **converger, progressivement et métier par métier, les cotisations et les droits** : fin de la concurrence déloyale, vraie protection sociale.

Le statut aujourd'hui	Ce qu'on corrige
Cotisations faibles → retraite de misère	cotisations alignées, vraie retraite
Concurrence faussée avec les artisans	même métier, mêmes règles
Faux salariat de plateforme	présomption de salariat, sans casser le régime
La simplicité, vrai atout	préservée sous un seuil, zéro comptable

Au-delà d'un seuil de chiffre d'affaires, quand l'activité devient un vrai métier à plein temps, bascule **accompagnée** vers le régime réel (charges déduites, cotisations sur le bénéfice), avec un appui gratuit la première année : **pas de falaise**. Le volet fiscal est déjà fait : la fusion CSG-IR taxe « un euro = un euro », quel que soit le statut.



Successions : protéger les familles, faire contribuer les très gros héritages

L'impôt successoral suit le **même barème (10 à 40 %)**. Un **abattement de 100 000 € par parent et par enfant**, accordé **une seule fois dans la vie** (fini le renouvellement tous les 15 ans) : en dessous, aucune imposition. Les **petits-enfants** : même barème dès le premier euro, sans abattement. La hiérarchie est claire, **10 %** pour enfants et petits-enfants, **30 %** pour la famille élargie, **40 %** pour les tiers, contre 55 à 60 % aujourd'hui.

Part transmise à un enfant (avec abattement)	Taux
Jusqu'à 100 000 €, abattement (une fois)	0 %
De 100 000 à 200 000 €	10 %
De 200 000 à 400 000 €	20 %
De 400 000 à 800 000 €	30 %
Au-delà de 800 000 €	40 %

2^e don au même enfant ou transmission à un petit-enfant (sans abattement) : 10 % jusqu'à 200 000 €, puis 20 / 30 / 40 %. Exemple : 100 000 € donnés à votre fille aujourd'hui = 0 € ; 100 000 € de nouveau dix ans plus tard = 10 000 € (l'abattement ne se reconstitue pas).



NOURRIR LA FRANCE

Le juste prix, la terre, la souveraineté alimentaire

Produire ce qui nous nourrit fait partie de la **souveraineté économique**. Aujourd'hui, **43 % des agriculteurs** gagnent moins que le SMIC et **14 % produisent à perte** : sans revenu, pas de relève, et une dépendance alimentaire qui s'installe. Le programme garantit un revenu par le **juste prix**, jamais par le chèque public, et rouvre l'accès à la terre.

Levier	Ce qu'il fait
Revenu par le juste prix	un revenu au moins égal au SMIC, garanti par un prix plancher payé au producteur ; un médiateur le fait respecter face aux acheteurs en position de force.
Fonds de portage foncier	la terre est portée par un fonds public ; le jeune l'exploite sans devoir tout acheter d'emblée. Il peut ensuite la racheter, s'installer durablement et transmettre sans s'être surendetté.
Récompenser les acheteurs qui jouent le jeu	un IS réduit pour les distributeurs et l'agroalimentaire qui jouent le jeu (local, bio ou raisonné, bien-être animal), sans rien imposer à l'agriculteur.
Souveraineté alimentaire	protéger les producteurs contre les importations qui ne respectent pas les mêmes règles, et la commande publique (cantines, hôpitaux) qui garantit les débouchés.
Normes simplifiées	contrôles digitalisés par observation satellitaire, paperasse allégée, produire au lieu de remplir des formulaires.
Recherche agronomique	l'INRAE mobilisé pour les semences, la production de protéines en France, la réduction de la dépendance aux engrais et pesticides, et l'adaptation au climat, la science au service de la souveraineté alimentaire.

Sans condition de méthode. Le juste prix et le portage sont ouverts à tous ; la qualité (bio, raisonné, bien-être animal) est **récompensée**, jamais imposée, pour préserver les volumes, donc la souveraineté alimentaire.

LE POINT DE VÉRITÉ

Une bascule vers la TVA pèse d'abord sur les prix : le programme l'assume, parce qu'elle frappe aussi les produits importés et finance des emplois ici. La suppression des niches fera aussi des mécontents. C'est le prix à payer pour baisser fortement et durablement les charges. Une part du financement vient des recettes nouvelles des 40 heures. L'ordre de grandeur du choc de compétitivité (~70 Md€) est une **estimation à confirmer par microsimulation**, présentée en trois scénarios : prudent, central, dynamique.

02



ENGAGEMENT N°2

Mettre l'épargne des Français au service de l'économie réelle

Dirigée, jamais imposée : vers l'industrie, l'agriculture, les services, la recherche et la transition.

6 500 Md€ d'épargne dorment ou financent surtout la dette : le programme les réoriente vers nos entreprises, sans jamais les confisquer.

AUJOURD'HUI

Les Français détiennent **plus de 6 500 Md€** d'épargne financière (2,5× le PIB) et épargnent **18 % de leur revenu** (vs 14,9 % en zone euro), mais trop peu va aux entreprises.

OÙ L'ON VA

Flécher cette épargne vers l'industrie, les PME et la recherche, **sans jamais la confisquer**.

Source : Banque de France / Insee 2025.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Une épargne colossale, mais mal orientée

Les Français épargnent énormément (plus de 6 500 Md€) mais cette épargne finance surtout la dette de l'État (assurance-vie en fonds euros) ou des livrets au rendement inférieur à l'inflation. Trop peu va à l'industrie, aux PME et à la recherche.

Le problème n'est pas le montant : c'est l'orientation. Et la réponse n'est pas de confisquer.

6 500 Md€

L'épargne financière des ménages, dont 2 107 Md€ d'assurance-vie et 956 Md€ de livrets réglementés (fin 2025), qui grossit d'environ 110 Md€ chaque année. Une force immense, aujourd'hui sous-employée pour notre économie.

NOTRE SOLUTION



Déplacer l'avantage, ne rien obliger

Le programme oriente l'épargne par l'**incitation**, jamais par la contrainte. Trois outils concrets, et un flux nouveau de **40 à 60 Md€ par an** (jusqu'à 150 au pic) vers la production et la science.

100

- **Un compte rémunéré universel** : à la place du maquis des livrets (Livret A, LDDS...) : un compte sans plafond, dont le taux n'est plus fixé par l'État mais par la concurrence : un rendement de marché de l'ordre de **2 à 3 %**, contre un taux administré souvent inférieur à l'inflation.

100

- **Un PEA recentré sur la France** : les sommes placées, jusqu'à **250 000 €**, dans des entreprises productives implantées en France et détenues au moins **5 ans**, sont exonérées d'impôt sur la plus-value. Au-delà, le barème normal s'applique.



- **L'assurance-vie réorientée** : elle garde son avantage de transmission (**quatre parts de 250 000 €, soit 1 000 000 € transmis sans droits**, contre environ 152 500 € par bénéficiaire dans le droit commun), à condition de financer en France l'un de ces quatre usages : **la production, la robustesse écologique, les investissements d'avenir, l'autonomie du grand âge**. Réservé aux PME et ETI (jamais aux grands groupes) ; hors de ces usages, barème de droit commun (10 à 40 %).



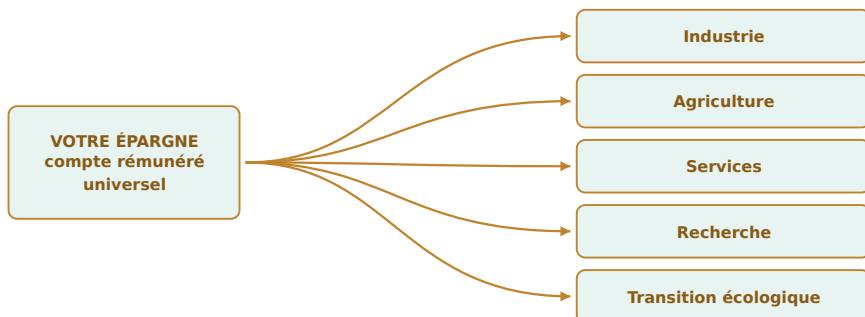
- **Dirigée vers l'économie réelle, jamais imposée** : l'État déplace l'avantage fiscal vers ce qui finance l'économie réelle (**augmentation de capital et dette nouvelle pour les PME et l'industrie**, jamais le rachat en bourse d'actions de grands groupes) mais il n'oblige ni ne confisque : le choix reste celui de l'épargnant. (*engagement n°1*)
- **Une banque publique de reprise et d'investissement** : elle investit dans les PME et aide les entreprises viables qui traversent une difficulté temporaire (la BPIR, Banque Publique d'Investissement et de Retournement, nom élargi de Bpifrance). Deux missions : **investir** dans les PME et ETI (participations dès 100 000 €, priorité à l'industrie, l'agriculture, le stratégique et la création d'entreprise) et **retourner** les entreprises viables mais en difficulté (dotée de ≈ 5 Md€/an), avec un droit au rebond après un échec honnête. (*engagement n°4*)

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Cette réforme **ne crée presque aucune dépense publique** : elle ne distribue pas d'argent, elle **recentre des avantages fiscaux existants** vers l'investissement productif. L'État oriente par l'incitation ; l'argent mobilisé est celui des épargnants, jamais imposé. Le flux nouveau dirigé vers le productif peut atteindre **40 à 60 Md€ par an** (jusqu'à ~ 150 au pic).



Où va votre épargne



Votre épargne dirigée vers l'économie réelle, jamais imposée.



Concrètement



Un épargnant

Sur Livret A

Son livret devient un compte courant rémunéré au taux du marché (2-3 %) : il gagne plus que l'inflation, et reste libre de placer où il veut.



Une jeune entreprise

En croissance

Le PEA recentré et la BPIR lui apportent des fonds français pour grandir, au lieu de chercher des capitaux à l'étranger.



Une famille

Transmission

Son assurance-vie garde son avantage de transmission (jusqu'à 1 M€) à condition d'être investie en France, et une ligne dédiée finance l'autonomie des aînés.



	Aujourd'hui	Avec le programme
Livrets réglementés	taux administré < inflation	compte rémunéré universel (2-3 %)
PEA	défiscalisé sans condition	recentré, 250 000 €, France, 5 ans
Assurance-vie	2 107 Md€, finance surtout la dette	quatre parts de 250 000 € orientées vers la production, le climat, l'innovation et le grand âge
Obligation	.	aucune : l'épargnant reste libre de son choix
Flux vers le productif	.	40 à 60 Md€/an (≈ 150 au pic)

LE POINT DE VÉRITÉ

« Dirigée, jamais imposée » n'est pas un slogan : l'État oriente par l'incitation fiscale, il ne confisque pas. Et un placement plus rémunérateur est aussi plus risqué : c'est dit clairement. On ne peut pas non plus dépenser deux fois le même argent : réorienter prend le temps de la bascule.

03



ENGAGEMENT N°3

Rééquilibrer notre balance commerciale

*Ramener à zéro le déficit commercial : exporter
plus, dépendre moins.*

Un pays qui importe durablement plus qu'il n'exporte s'appauvrit : le programme fixe une trajectoire chiffrée vers l'équilibre.

AUJOURD'HUI

Déficit commercial sur les biens de **-69,2 Md€** en 2025 (il s'améliore : -79,3 en 2024, record de -161,7 en 2022) ; la France n'a plus connu d'excédent depuis **2002**.

OÙ L'ON VA

Équilibre à 10 ans : produire ici ce que nous importons.

Source : Douanes françaises, bilan annuel 2025 (février 2026).

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Nous dépensons plus à l'étranger que nous ne gagnons

En 2025, la France a importé pour 683,9 Md€ et exporté pour 614,7 Md€ : un déficit commercial de 69,2 Md€ (source : DG Trésor, Douanes). Ce trou, ce sont des emplois et de la richesse qui partent.

La bonne nouvelle : il se réduit déjà (-98,4 Md€ en 2023, -79,3 en 2024). Le programme accélère pour le ramener à zéro.

-69,2 Md€

Le déficit commercial 2025, après -79,3 Md€ en 2024 et -98,4 Md€ en 2023. La pente s'inverse ; le programme veut la ramener à zéro.

NOTRE SOLUTION



Une trajectoire claire vers l'équilibre

Le programme actionne les leviers qui marchent : **exporter davantage, produire local** via la commande publique, et **récompenser fiscalement** ceux qui produisent ici.



• **Renforcer ce qui rapporte** : soutenir les secteurs déjà gagnants (aéronautique, luxe, agroalimentaire, services, tourisme) sans casser ce qui marche.



• **La commande publique** : un levier massif et rapide, orienté vers la production locale. (*engagement n°1*)



• **Un IS modulé selon la production locale** : impôt sur les sociétés à **15 % pour les entreprises qui produisent ici et proprement** (critères RSE), **25 % pour les autres** : la fiscalité récompense ceux qui jouent le jeu.

• **Les portes de la France** : ports, aéroports et fret remis à niveau pour exporter mieux. (*engagement n°16*)

• **Diplomatie économique** : une diplomatie d'influence au service de nos entreprises.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

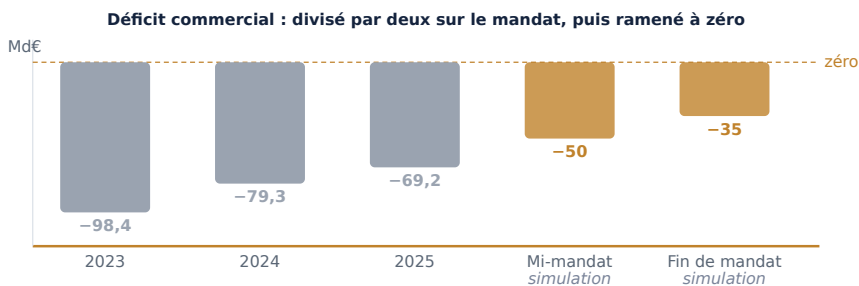
Financé par **redéploiement, pas par dépense nouvelle** : la commande publique est réorientée vers la production locale. L'impôt sur les sociétés passe à **15 % pour qui produit ici proprement** (25 % sinon), une recette mieux ciblée. La diplomatie économique, elle, agit à moyens constants. La réduction du déficit est elle-même un gain.

LE SCHÉMA



Le déficit, ramené à zéro

LECTURE RAPIDE



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS



Concrètement

LECTURE RAPIDE



Une PME exportatrice

Industrie

Mieux accompagnée à l'export et servie par une logistique remise à niveau, elle conquiert de nouveaux marchés.



Un acheteur public

Collectivité

Sa commande soutient la production locale : l'argent public irrigue nos territoires.



Une entreprise « qui joue le jeu »

Produit en France

Elle produit ici et proprement : son IS tombe à 15 % au lieu de 25 %. La fiscalité récompense l'effort.



Déficit commercial	Montant
2023	−98,4 Md€
2024	−79,3 Md€
2025 (aujourd'hui)	−69,2 Md€
Mi-mandat	≈ −50 Md€
Fin de mandat	≈ −35 Md€, divisé par deux
Équilibre (~10 ans)	0, solde rétabli



Qui	Taux
Produit ici, proprement (critères RSE)	15 %
Ne joue pas le jeu	25 %

La **commande publique** privilégie la production locale, dans le respect du droit international. L'objectif : ramener le solde commercial vers **zéro** en bouclant les quatre « trous » identifiés.

LE POINT DE VÉRITÉ

Annuler un déficit commercial ne se décrète pas en un an. Le programme fixe une trajectoire (diviser par deux, puis annuler) et l'assume comme un cap de mandat, pas comme une promesse magique. La préférence à la production locale (commande publique, IS modulé) est conçue pour rester **compatible avec le droit européen, les règles de l'OMC et le régime des aides d'État**. Le moyen : des critères de proximité, de cycle de vie et de RSE plutôt qu'une préférence nationale explicite.

04



ENGAGEMENT N°4

Reprendre et transmettre nos entreprises

Ne pas laisser fermer ce qui peut être repris : sauver les entreprises saines que menace la vague des départs en retraite.

Une vague de départs en retraite menace des centaines de milliers d'entreprises saines ; le programme organise leur reprise et leur transmission.

AUJOURD'HUI

Un quart des dirigeants ont plus de 60 ans ; d'ici 2030, des centaines de milliers d'entreprises cherchent un repreneur : **~3 millions d'emplois** en jeu.

OÙ L'ON VA

Faciliter et financer la reprise (par les salariés notamment) : sauver les savoir-faire et les emplois dans les territoires.

Source : Bpifrance / CCI / Sénat 2022-2025.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Une catastrophe industrielle silencieuse

Dans les dix prochaines années, plusieurs centaines de milliers de patrons de PME et de TPE partent à la retraite. La génération qui a créé ou repris ces entreprises dans les années 1980-1990 arrive en bout de course.

Une part importante de ces entreprises, pourtant en bonne santé, ne trouve pas de repreneur et ferme. Des emplois locaux, des savoir-faire, des outils de production disparaissent, non par faillite, mais par défaut de transmission.

Des centaines de milliers

d'entreprises saines menacées de fermeture d'ici dix ans, faute de repreneur : une catastrophe industrielle silencieuse.

NOTRE SOLUTION



Organiser la reprise, faciliter la transmission

Le programme s'y attaque frontalement : **repérer et accompagner** les transmissions, **alléger** la fiscalité de transmission sans brader, **financer** les repreneurs et **sauver les entreprises viables** avant la faillite.

100

- **Une bourse nationale de la reprise** : repérer les entreprises à céder et les mettre en relation avec des repreneurs, accompagnés par les chambres consulaires. (*engagement n°1*)

100

- **Financer le rebond avant la faillite** : avant la faillite, une entreprise viable mais à court de liquidités obtient un **prêt de trésorerie garanti sur l'actif** ; et une **banque publique de reprise**, la BPIR (Banque publique d'investissement et de retournement), reprend et redresse les entreprises viables en difficulté et finance les repreneurs (épargne réorientée, fonds régionaux). (*engagement n°2*)

100

- **Réanimer les centres-villes** : enrayer la **vacance commerciale** qui éteint nos villes : soutien aux commerces de proximité, fiscalité qui décourage les locaux laissés vides, priorité au cœur de ville plutôt qu'à l'étalement. Un centre vivant, c'est des emplois, du lien et une fierté retrouvée.

- **Transmettre sans vendre** : une fiscalité allégée pour transmettre l'entreprise familiale **sans la brader**, à condition de maintenir l'activité et les emplois : c'est le pacte Dutreil renforcé (Dutreil 2.0).
- **Le droit au rebond** : rebondir après un échec honnête, sans stigmatisation, avec des tribunaux de commerce professionnalisés qui fiabilisent les reprises.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

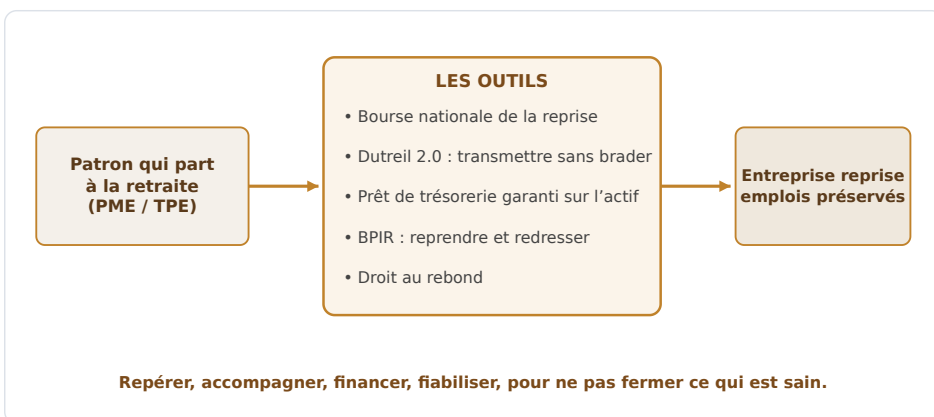
Le coût pour l'État est **modeste et ciblé** : animer la bourse de la reprise et l'accompagnement consulaire, apporter la **garantie publique** des prêts de trésorerie et des reprises (BPIR, fonds régionaux, épargne réorientée). S'y ajoute une fiscalité de transmission allégée, mais **réservée à la continuité de l'activité**. L'enjeu n'est pas une dépense de plus : c'est d'éviter la destruction d'emplois et de savoir-faire.

LE SCHÉMA

LECTURE RAPIDE



De la retraite du patron à la reprise



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

LECTURE RAPIDE



Concrètement

PT

Un patron qui part

PME • 60 ans

Quarante ans de métier, et il cherche un repreneur : la bourse de la reprise et les chambres consulaires l'accompagnent : son entreprise ne ferme pas.

RP

Une repreneuse

Reprise

Elle reprend l'atelier : financement par la banque publique de reprise et les fonds régionaux, transmission allégée (pacte Dutreil renforcé) : elle démarre sans s'endetter à l'excès.

SA

Une entreprise

via

Trésorerie

À court de liquidités, elle obtient un prêt garanti sur l'actif avant la faillite : emplois et savoir-faire préservés.



Outil	Ce qu'il fait
Bourse de la reprise	repreneurs et cédants mis en relation
Fiscalité de transmission (Dutreil 2.0)	transmettre sans brader
Prêt de trésorerie	garanti sur l'actif, avant la faillite
Banque publique de reprise (BPIR)	repandre et redresser le viable
Droit au rebond	rebondir après un échec honnête

LE POINT DE VÉRITÉ

Toutes les entreprises ne sont pas reprenables, et l'État ne se substitue pas au marché : il repère, accompagne, finance et fiabilise. L'objectif est clair : ne pas laisser fermer, faute de transmission, ce qui est sain et utile.

Concrètement : Thomas, 28 ans, est salarié d'une menuiserie dont le patron part à la retraite. La **bourse de la reprise** les met en relation. Le **prêt de trésorerie garanti** couvre les premiers mois, et le **pacte Dutreil 2.0** allège la transmission. L'atelier reste ouvert, et les cinq emplois aussi.

05



ENGAGEMENT N°5

Investir là où la France peut être leader

Nucléaire, spatial, santé, défense, quantique, intelligence artificielle : miser là où nous pouvons gagner.

On ne devient pas leader en saupoudrant : on concentre les moyens sur six paris, chacun doté de son budget, et on les tient sur dix ans.

AUJOURD'HUI

La France consacre **2,2 % de son PIB** à la recherche (2023), sous l'objectif de 3 % et sous la moyenne de l'OCDE (~2,7 %), 6^e des grands pays.

OÙ L'ON VA

Atteindre **3 % du PIB**, en concentrant l'effort sur nos forces : nucléaire, spatial, santé, défense, quantique, IA.

Source : MESR / OCDE 2023.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Trop de court-termisme, pas assez de cap

La France a les chercheurs, les ingénieurs et les filières, mais disperse ses moyens et change de cap à chaque budget. Résultat : des avances perdues, des talents qui partent.

Être leader demande de choisir quelques terrains et de s'y tenir, là où une usine, un réacteur ou une filière ne se bâtissent pas en un quinquennat.

≈ 22 Md€

par an, c'est l'effort total des six programmes de souveraineté, financé par l'épargne réorientée et la dette d'investissement, jamais par le fonctionnement courant.

NOTRE SOLUTION



Six paris de souveraineté, chacun chiffré

Le programme concentre l'effort sur **six domaines** où la France a une vraie base. Chacun a son budget annuel, tenu sur dix ans.

100

- **Nucléaire (≈ 5 Md€/an)** : construire en série seize petits réacteurs de 100 MW, répartis sur huit sites. Ils produisent de l'électricité et récupèrent leur chaleur pour **chauffer des villes, refroidir des bâtiments** ou **dessaler l'eau de mer**. Leur **refroidissement par l'air** limite la dépendance aux rivières pendant les sécheresses. Plusieurs technologies seront testées ; seules celles qui démontrent leur sûreté et leur capacité industrielle seront déployées.

100

- **Quantique (≈ 4 Md€/an)** : développer un **ordinateur quantique français** pour accélérer certains calculs scientifiques et industriels. En parallèle, **protéger dès maintenant** les communications publiques et militaires contre les futurs moyens de déchiffrement.
- **Spatial (≈ 3 Md€/an)** : un accès souverain à l'espace depuis Kourou, avec le développement d'un **futur lanceur réutilisable**, appelé ici Ariane New, clé de la compétitivité future, plus constellations et observation de la Terre.

- **Santé de pointe (≈ 3 Md€/an)** : développer des traitements qui agissent directement sur les gènes ou utilisent l'ARN messager, notamment contre Parkinson, Alzheimer et la maladie de Charcot. (*engagement n°6*)
- **Défense du futur (≈ 5 Md€/an)** : des drones multi-rôles, cœur des guerres d'aujourd'hui. (*engagement n°13*)
- **Intelligence artificielle (≈ 2 Md€/an)** : non un budget isolé, mais la couche qui démultiplie les cinq autres : calcul, modèles et applications souveraines.
- **S'appuyer sur nos grandes maisons** : la France a déjà les institutions de rang mondial pour gagner : le **CEA**, le **CNRS**, le **CNES**, l'**Inserm**, l'**Institut Pasteur** et l'**ONERA** comptent parmi nos grandes forces ; les autres instituts spécialisés viennent en complément. On ne part pas de zéro : on leur donne un cap, des moyens et la commande publique. **On a besoin de tout le monde.**

€ · BUDGET & FINANCEMENT

Six programmes, un même principe : ≈ **22 Md€/an** financés par l'investissement, l'épargne réorientée (*engagement n°2*) et la dette d'investissement, **jamais le fonctionnement courant**. Le détail, frontière par frontière, est présenté ci-après.

CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

LECTURE RAPIDE



Concrètement

Q Une start-up quantique

Calcul

Un programme national lui donne des commandes et un horizon : elle se développe en France au lieu de partir.

SP Un ingénieur Spatial

Il développe le lanceur réutilisable : un cap à dix ans, des projets qui ne s'arrêtent pas au prochain budget.

CH Une chercheuse Thérapie génique

Des moyens dans la durée (≈ 3 Md€/an) : la France garde ses talents et ses brevets.



Domaine	Ce qu'on fait	Budget/an
Nucléaire	Seize petits réacteurs de 100 MW construits en série ; technologies retenues après démonstration de leur sûreté et de leur capacité industrielle	≈ 5 Md€
Quantique	Un ordinateur quantique français ; protection des communications contre les futurs moyens de déchiffrement	≈ 4 Md€
Défense	Drones multi-rôles	≈ 5 Md€
Santé de pointe	Thérapie génique, ARNm	≈ 3 Md€
Spatial	Ariane New, lanceur réutilisable	≈ 3 Md€
IA	Souveraineté numérique	≈ 2 Md€
Total	Six paris de souveraineté	≈ 22 Md€

LE POINT DE VÉRITÉ

Parier sur des technologies, c'est accepter que certaines échouent. Le programme assume le risque, mais le concentre sur des filières où la France a déjà une base. Et il le tient sur dix ans, plutôt que de l'abandonner au premier obstacle.

06



ENGAGEMENT N°6

Garantir à chacun une santé qui soigne

Un médecin accessible partout, la fin des déserts médicaux, des soignants recrutés et mieux payés.

Soigner, c'est d'abord des soignants : en nombre, formés plus vite, et présents là où on en manque.

AUJOURD'HUI

6,4 millions d'assurés n'ont pas de médecin traitant déclaré ; **87 % du territoire** (et non de la population) est classé en désert médical, où vit environ **11,6 % de la population** (2024).

OÙ L'ON VA

Un médecin accessible partout : fin des déserts médicaux, télé médecine équipée, partage des tâches entre soignants.

Source : DREES / Ordre des médecins 2024-2025 ; rapport parlementaire 2024 (indicateur d'accessibilité).

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Des déserts médicaux, et des soignants à bout

Trouver un médecin traitant relève du parcours du combattant, et des territoires entiers n'ont plus de soignants. Aux urgences saturées répondent des déserts médicaux qui s'étendent.

On a trop longtemps limité le nombre de médecins formés ; on en paie le prix aujourd'hui, avec des professionnels épuisés et des patients sans suivi.

Trop peu

de médecins formés : des décennies de numerus clausus ont rationné la formation ; la France doit en faire venir de l'étranger. Le premier remède aux déserts médicaux, c'est le nombre.

NOTRE SOLUTION



Former plus, et soigner partout

Le programme attaque la racine : **former plus de médecins**, les **amener là où ils manquent**, et redonner aux soignants les moyens et la reconnaissance qui les retiennent.

100

- **Plus de médecins, partout** : des études resserrées et plus lisibles (**médecine générale en 8 ans**) pour former plus sans baisser le niveau ; un **pré-recrutement rémunéré dès la réussite du concours** contre un engagement en zone sous-dotée ; et le **numérique et la télé médecine** pour combler l'intervalle dès maintenant. (*engagement n°7*)

100

- **Toute la chaîne de soins renforcée** : médecins, infirmiers, aides-soignants et auxiliaires **recrutés et revalorisés**, à l'hôpital comme en ville, avec la **semaine de 40 h** ; et les **sapeurs-pompiers**, souvent premiers sur place, mieux articulés avec le SAMU et les urgences.

100

- **Des honoraires clairs, deux secteurs au lieu de trois** : deux règles de tarifs seulement. Pour les **soins courants**, le médecin applique le tarif de référence, **entièrement remboursé**. Pour les **actes spécialisés**, un complément reste possible, mais il est **plafonné et annoncé avant le soin**. Les ménages modestes sont couverts à **100 %** sur les soins essentiels.

100

- **Victimes mieux prises en charge** : des unités de soins spécialisées (dont les violences sexuelles) dans tous les CHU.
- **La fiscalité comportementale** : faire payer ce qui nous rend malades plutôt que le travail : **tabac, alcool, sucre, malbouffe, pollutions** taxés à hauteur de leur coût réel pour la santé, le produit finançant la **prévention** et le soin.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

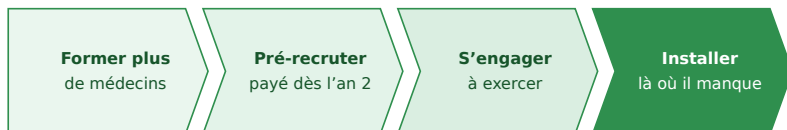
Pré-recrutement : les futurs médecins sont rémunérés dès la réussite du concours (année 2) en échange d'un engagement à exercer dans les territoires sous-dotés. La **revalorisation de tout le personnel hospitalier** (médecins, infirmiers, aides-soignants et auxiliaires) et les recrutements sont financés au sein du budget de la santé. Le moyen : réduire les dépenses contraintes (intérim médical hors de prix, urgences engorgées).



LE SCHÉMA

LECTURE RAPIDE

Avoir un médecin partout : le parcours



Former plus, pré-recruter, puis installer là où il manque des médecins.



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

LECTURE RAPIDE

Concrètement

V

Un village

Sans médecin

Un médecin pré-recruté s'installe, appuyé par la télémedecine : on ne fait plus 40 km pour une ordonnance.

I

Inès

Étudiante en médecine

Avec le pré-recrutement, Inès est rémunérée dès la réussite de son concours (année 2) en échange d'un engagement à exercer. À la sortie, son installation dans un territoire sous-doté est soutenue.

M

Mélanie

Infirmière

Recrutée en nombre suffisant et mieux payée : elle reste à l'hôpital au lieu de quitter le métier.



	Aujourd'hui	Avec le programme
Médecin traitant	6 M de Français sans	un médecin accessible partout
Devenir généraliste	10 à 12 ans	8 ans
Déserts médicaux	s'étendent	pré-recrutement ciblé + télémedecine
Personnel hospitalier	en sous-effectif	recruté et revalorisé (auxiliaires compris)

LE POINT DE VÉRITÉ

Former un médecin prend des années : aucun gouvernement n'en crée un en un mandat. Le programme dit la vérité sur le calendrier, et agit dès maintenant (télémedecine, pré-recrutement) pour tenir l'intervalle.

07



ENGAGEMENT N°7

Donner toutes leurs chances à nos enfants

Une école qui élève le niveau, et l'État qui finance les études, de la maternelle au supérieur.

L'égalité des chances commence par les fondamentaux solides et une orientation claire, sans que le diplôme dépende du portefeuille des parents.

AUJOURD'HUI

La France est revenue dans la **moyenne de l'OCDE** en mathématiques, en lecture et en sciences (PISA 2022), après une chute historique de 21 points entre 2018 et 2022.

OÙ L'ON VA

Remonter durablement **au-dessus de la moyenne** et viser le premier quart des pays de l'OCDE.

Source : enquête PISA 2022 (OCDE) ; DEPP, Note d'information n° 23.48.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Le niveau baisse, et l'origine décide trop souvent

Les fondamentaux (lire, écrire, compter) sont fragiles et l'orientation reste un labyrinthe. Surtout, la réussite et le diplôme dépendent encore beaucoup des moyens des parents.

Une école qui n'élève plus le niveau ni ne corrige les inégalités, c'est l'ascenseur social en panne.

L'ascenseur en panne

La réussite et l'accès aux études dépendent trop des moyens des parents ; le programme finance les études, de la maternelle au supérieur, pour le réparer.

NOTRE SOLUTION



Élever le niveau, financer les études

Deux leviers : une école **recentrée sur les fondamentaux** avec une orientation lisible, et **l'État qui finance les études** de la maternelle au supérieur. Pour que le talent décide, pas le compte en banque.

100

- **Élever le niveau** : priorité aux fondamentaux (lire, écrire, compter) et à une orientation claire dès le collège ; des **cursus lisibles** (le DUT rétabli aux côtés du BUT), pour s'y retrouver.

100

- **Bourses renforcées et APL** : pour les étudiants dont les parents ne peuvent pas payer, des bourses revalorisées et une aide au logement (APL) renforcée : le coût des études ne doit jamais barrer la route au mérite.
- **Des professeurs attirés et revalorisés** : des hausses de rémunération pour redonner de l'attractivité au métier ; et un **pré-recrutement** dans les métiers en tension (soignants, enseignants...), l'État ouvrant des places là où le pays en manque.

- **Le pacte famille** : un cadre clair pour fonder une famille : **prêt** à la naissance du deuxième enfant, **mode de garde financé** (crèche et garde créées là où il en manque), **congé parental** partagé entre les deux parents, **école et études financées** par l'État. Élever un enfant doit redevenir un projet soutenu, pas un risque.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

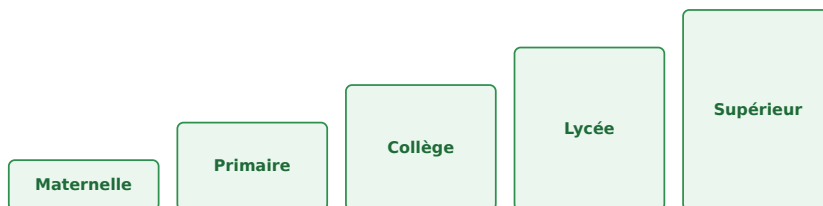
Le **pacte famille**, prêt familial, garde et crèche financées, scolarité, et études de la maternelle au supérieur, est le **premier poste de dépense nouvelle** du programme. De l'ordre de **15 à 22 Md€/an** en régime de croisière. Une grande part **remplace des aides existantes** (allocations, complément familial, mode de garde, crédits d'impôt), pour **10 à 13 Md€/an**. Le coût réellement nouveau est donc estimé entre **2 et 12 Md€ par an**, le chiffre du budget d'ensemble (annexe). Le choix politique est clair : faire de la famille et des études une priorité, en la finançant par **l'équilibre global du programme**, où les économies dépassent les dépenses nouvelles, et non par une recette accolée à chaque mesure. Le **volet études supérieures** (de l'ordre de 2 à 4 Md€/an) est en partie cofinancé par la fin de l'exonération de cotisations des apprentis du supérieur (qui ont un revenu, ~1 à 1,5 Md€). L'aide aux étudiants modestes passe par des **bourses renforcées et l'APL**, ciblées sur le besoin. La **revalorisation des professeurs** est financée au sein du budget de l'Éducation.

LE SCHÉMA

LECTURE RAPIDE



Financer les études, à chaque étage



L'État finance les études à chaque étage, et la dette publique décroît.



Concrètement



Léo, 15 ans

Collégien

Une orientation expliquée et des fondamentaux consolidés : il choisit sa voie au lieu de se la voir imposer.



Une famille

Revenus modestes

Boursière et aidée par l'APL renforcée, leur fille peut faire des études que la famille ne pourrait pas payer : l'avenir ne dépend plus du compte en banque.



Éva

Future enseignante

Le pré-recrutement lui ouvre une place là où les enseignants manquent, et le métier, revalorisé, redevient attractif.



EN CHIFFRES

L'essentiel

	Aujourd'hui	Avec le programme
Fondamentaux (lecture en 6e)	1 élève sur 4 en difficulté	priorité absolue
Études supérieures	selon les moyens des parents	bourses renforcées + APL
Professeurs	.	revalorisés
Lisibilité des cursus	illisible	DUT rétabli, repères clairs

LE POINT DE VÉRITÉ

Financer les études coûte cher. Le programme l'assume comme un investissement.

08



ENGAGEMENT N°8

Protéger les plus fragiles

Personne sous le seuil de pauvreté, et neuf retraités sur dix sans contribution nouvelle.

La solidarité se cible : on aide vraiment ceux qui en ont besoin, et l'effort demandé reste proportionné.

AUJOURD'HUI

Les retraites coûtent ~**405 Md€/an** (≈ 14 % du PIB, 2024), parmi les plus élevées d'Europe ; l'indexation pleine sur l'inflation a pesé ~**14 Md€** sur l'État en 2024.

OÙ L'ON VA

Une réforme juste : ~**30 Md€ d'économies/an** (jusqu'à 37-50 Md€ à maturité), par la contribution des plus aisés et le gel d'indexation, **sans toucher aux petites pensions**.

Sources : COR 2025, DREES, Cour des comptes ; chiffrage du programme.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Trop de fragiles laissés sous le seuil

Des personnes âgées, handicapées ou inaptes au travail vivent sous le seuil de pauvreté, malgré une vie de travail ou un accident de la vie. Et le RSA, trop souvent, enferme dans l'assistance au lieu d'ouvrir une porte.

Protéger les fragiles, ce n'est pas distribuer à l'aveugle : c'est garantir un minimum digne et remettre en mouvement ceux qui le peuvent.

1 M

de personnes âgées vivent sous le seuil de pauvreté. Un minimum qui ne protège pas du dénuement n'est pas un minimum.

NOTRE SOLUTION



Un minimum digne, un effort ciblé

Le programme porte les minima au seuil de pauvreté. Le **montant brut des pensions n'est pas réduit** ; les pensions élevées acquittent toutefois une **contribution progressive** sur la part dépassant 3 000 € net par mois.

100

- **Minima au seuil de pauvreté** : minimum vieillesse, handicap et inaptes au travail relevés au seuil de pauvreté.

100

- **Contribution de solidarité ciblée** : demandée aux pensions élevées (au-delà de 3 000 € net) : plus de neuf retraités sur dix n'y sont pas soumis.

100

- **Le RSA activé** : du revenu passif à l'emploi : un accompagnement réel vers le travail. (engagement n°1)
- **Aidants et sans-abri** : proches aidants reconnus et soutenus ; objectif que plus personne ne dorme à la rue.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Largement autofinancé au sein du système : la revalorisation des minima est payée par la contribution de solidarité demandée aux pensions élevées (au-delà de 3 000 € net). S'y ajoutent les économies du RSA activé (retour à l'emploi). La solidarité est redistribuée, pas alourdie pour tous.

LE SCHÉMA



Protéger sans déshabiller

LECTURE RAPIDE

1 • Les minima portés au seuil de pauvreté



2 • La contribution de solidarité (pensions élevées)



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS



Concrètement

LECTURE RAPIDE

J

Jeanne, 82 ans

Petite retraite

Son minimum vieillesse est relevé au seuil de pauvreté, et elle ne paie aucune contribution : elle respire.

R

Un retraité aisé

Pension élevée

Il fait partie du dixième qui contribue à la solidarité : un effort partagé, assumé, mais ciblé.

H

Hélène

En situation de handicap

Son minimum est porté au seuil de pauvreté : vivre dignement n'est plus un luxe.



L'essentiel

	Aujourd'hui	Avec le programme
Minimum vieillesse / handicap	sous le seuil de pauvreté	au seuil de pauvreté
Contribution de solidarité	·	pensions > 3 000 € net (moins d'1 sur 10)
Montant brut des pensions	·	inchangé ; contribution ciblée au-dessus de 3 000 € net
RSA	revenu passif	activé vers l'emploi



LA RETRAITE

63 ans, 45 ans cotisés

Le départ reste possible à **63 ans**. La pension est **sans décote lorsque 45 années sont validées** (180 trimestres) : la récompense des carrières longues. Sinon, une décote s'applique, jusqu'à **67 ans**, âge du taux plein automatique. Le congé parental, l'aide à un proche et le chômage involontaire **comptent dans la durée**. Les années d'études peuvent être rachetées.

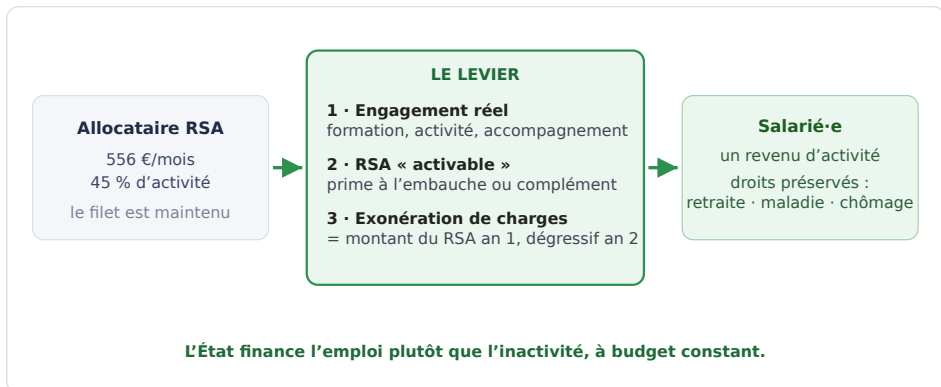
Règle	Ce qu'elle dit
Taux plein	45 ans cotisés (180 trimestres)
Départ sans décote	63 ans, si les 45 ans sont réunis
Ouvert à tous	63 ans même sans 45 ans (avec décote définitive)
Comptent dans les 45 ans	congé parental, aidant, chômage involontaire
Plafond	67 ans, taux plein automatique
Régimes	mêmes règles pour tous



LE RSA ACTIVÉ

Du revenu passif à l'emploi

Le RSA n'est pas supprimé, le filet reste. Sa logique change : le même argent finance désormais l'emploi plutôt que l'inactivité. Aujourd'hui, le taux d'activité des allocataires est de **45 %**, contre **76 %** pour le reste de la population en âge de travailler (doc. de travail, §2.4).



Un emploi qui tient. Souvent dans les **services à la personne** (non délocalisables, très demandés), ces postes sont aujourd'hui éclatés : temps partiel non choisi, journées morcelées, employeurs multiples. Le programme les **regroupe** : un **employeur unique de territoire**, adossé aux communes et à leurs CCAS. Il agrège les micro-contrats éparpillés (10, 20, 30 % chez plusieurs employeurs) en **un seul emploi à temps plein**. Il sécurise le **revenu** et les **droits, retraite, maladie, chômage**. Il rémunère les **temps de déplacement et frais kilométriques**, finance la **formation** sur les heures intermédiaires et ouvre une **grille de progression**. Et, comme tout salarié, l'**indemnité de transport** et les **tickets-restaurant**.

LE POINT DE VÉRITÉ

Demander une contribution aux retraités aisés se dit franchement : l'effort est partagé. Mais il reste ciblé : plus de neuf retraités sur dix n'y sont pas soumis. Le montant brut des pensions n'est pas diminué ; le revenu net des retraités concernés baisse toutefois du montant de la contribution.

09



ENGAGEMENT N°9

Rendre la France robuste face au climat

Neutralité carbone en 2040, dix ans avant l'Europe, et un pays préparé à la chaleur, à la sécheresse et aux tempêtes.

Réduire nos émissions ne suffit pas : il faut aussi rendre le pays robuste. Agriculture, industrie, villes, campagnes, eau, énergie.

AUJOURD'HUI

Les émissions ont baissé de **31 % depuis 1990** (367 Mt CO₂ en 2024), mais le rythme actuel (~3 %/an) reste insuffisant pour tenir nos objectifs.

OÙ L'ON VA

Atteindre la **neutralité carbone en 2040**, dix ans avant l'Europe, en accélérant : nucléaire, renouvelables, électrification, et la robustesse partout : bâti, eau, agriculture.

Source : Citepa / SDES 2024.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



On répare l'ancien monde au lieu de préparer le nouveau

Les canicules s'allongent, les nuits tropicales se multiplient, les sécheresses fragilisent l'eau, l'agriculture et même nos centrales. Des millions de logements restent des « passoires » : chers à chauffer l'hiver, invivables l'été.

Et l'argent public finance encore trop souvent des rénovations cosmétiques qui ne préparent à rien. Le risque, c'est de payer deux fois : une fois pour réparer à l'identique, une autre quand le choc suivant frappe.

5 M

de logements sont des « passoires thermiques » : mal isolés, coûteux à chauffer, de plus en plus difficiles à supporter pendant les vagues de chaleur.

NOTRE SOLUTION



Un cap clair, et de l'argent public bien ciblé

Le programme fixe la **neutralité carbone en 2040** (dix ans avant l'Europe) avec une **énergie 100 % décarbonée** (parc nucléaire renouvelé + renouvelables). Et il pose une règle simple : **l'argent public ne va qu'à ce qui rend le pays robuste.**

100

- **Rénover utile et durable** : prêts bonifiés et TVA réduite réservés aux travaux qui améliorent vraiment la robustesse (isolation, confort d'été, sobriété en eau), **amortissement de droit commun** pour le bailleur, et le même principe pour les **écoles, hôpitaux, réseaux et routes**. 700 000 logements rénovés en profondeur par an. Les **primes énergie dispersées** (MaPrimeRénov', CEE) sont supprimées au profit de prêts financés par les économies dégagées.

100

- **Le neuf conditionné** : tout bâtiment futur (logement, public, industriel, commercial) n'obtient son permis que s'il est **conçu robuste**. Une condition de résultat, pas une norme de plus.

100

- **Villes & agriculture adaptées** : végétalisation, îlots de fraîcheur, eau stockée, sols préservés ; une **agriculture adaptée région par région** (cultures, variétés et gestion de l'eau selon le climat de chaque territoire) ; et des **aides ciblées aux agriculteurs** pour leurs investissements de robustesse : économie d'eau (goutte-à-goutte, retenues), haies et agroforesterie, sols vivants, variétés résistantes.

100

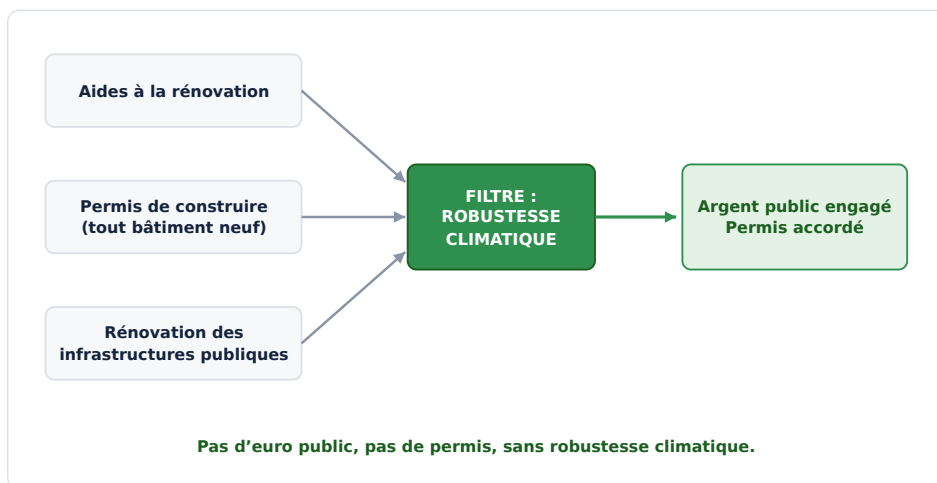
- **Un responsable clair par domaine** : une institution pilote chaque mission : la **rénovation énergétique** (l'Agence de la transition écologique, ADEME), la **biodiversité** (l'Office français de la biodiversité, OFB, avec les associations et les centres de sauvegarde), la **forêt** (l'Office national des forêts, ONF). Et la **sécurité civile** (sapeurs-pompiers) renforcée face aux mégafeux, inondations et canicules.
- **Nucléaire qui préserve l'eau, et qui en produit** : des réacteurs refroidis par l'air (aéroréfrigération sèche) plutôt que par nos rivières, pour résister aux sécheresses ; et des **SMR à cogénération** alimentant des **usines de dessalement**, pour couvrir les besoins en eau des littoraux et des outre-mer. (*engagement n°5*)

€ • BUDGET & FINANCEMENT

La rénovation repose sur un **prêt bonifié** en **trois formules** (25 000 €/10 ans, 50 000 €/15 ans, 100 000 €/20 ans). L'État prend en charge un point d'intérêt (bonification de 1 %), et le bénéficiaire s'engage sur un **résultat de performance énergétique**. S'y ajoute une **TVA bonifiée** (taux réduit) sur les seuls travaux qui rendent vraiment le logement robuste. L'argent public ne va qu'à la robustesse réelle, jamais aux gestes cosmétiques. Côté budget, le coût pour l'État se limite à la bonification des prêts et à la TVA réduite, quelques Md€/an, ciblés sur la robustesse réelle. L'énergie (nucléaire renouvelé) relève, elle, de l'investissement de long terme porté par la BPIR et les opérateurs.



L'argent public réservé à ce qui résiste au climat



Concrètement

S

Sophie, 47 ansPropriétaire d'une
passoire

Sa rénovation globale est soutenue parce qu'elle vise une vraie performance : facture de chauffage divisée, logement enfin supportable en été.

A

Alain

Agriculteur

Accompagné, selon sa région, pour adapter ses pratiques au manque d'eau et aux chaleurs : stockage de l'eau, sols préservés, variétés résistantes.

C

Camille

En ville

Sa ville est rafraîchie (arbres, points d'eau, îlots de fraîcheur) pour rendre les étés vivables sans tout climatiser.



L'essentiel

Objectif	Cible
Neutralité carbone	2040, 10 ans avant l'UE
Électricité	100 % décarbonée
Logements rénovés en profondeur	700 000 / an
Aides & permis de construire	réservés à ce qui est robuste



La nature et le bâti font le travail

Au-delà des arbres, tout un arsenal **sobre et durable** rafraîchit le pays sans multiplier les climatiseurs, qui, eux, réchauffent dehors ce qu'ils refroidissent dedans.

- **L'eau qui rafraîchit** : création d'**étangs, de mares et de points d'eau ombragés**, retenues collinaires et réserves remplies l'hiver, récupération de l'eau de pluie, de la fraîcheur, des réserves pour la sécheresse et des nappes rechargées.
- **Des sols qui respirent** : moins de bitume et aucune augmentation nette des surfaces artificialisées ; la pluie s'infiltre au lieu de ruisseler.
- **Une ville qui renvoie la chaleur** : toits et façades végétalisés, **toitures claires** qui renvoient une partie de la chaleur, la ville cesse de l'emmagasiner.
- **Un bâti qui se passe de clim** : volets et protections solaires, ventilation naturelle, matériaux clairs, on conçoit pour ne pas avoir à climatiser.
- **Des îlots de fraîcheur en canicule** : fontaines, places ombragées et des lieux publics rafraîchis ouverts à tous (écoles, EHPAD, gymnases).

LE POINT DE VÉRITÉ

Refroidir un réacteur par l'air plutôt que par l'eau coûte un peu de rendement : c'est précisément le défi que doivent résoudre des turbines de nouvelle génération. Le programme le dit, plutôt que de promettre le sans-compromis.

10



ENGAGEMENT N°10

Maîtriser l'immigration, réussir l'intégration

La France choisit qui elle accueille selon ses besoins, honore le droit d'asile avec des procédures rapides, et se donne les moyens d'une intégration réussie, par la langue et les principes de la République.

Trop souvent : la fermeture totale, impossible et contraire à nos engagements, ou l'absence assumée de règles. Le programme tient une troisième voie : décider, ordonner, intégrer.

AUJOURD'HUI

8 millions d'immigrés vivent en France, soit **11,6 % de la population** (2025) ; leur taux d'emploi (62 %) reste inférieur à celui du reste de la population.

OÙ L'ON VA

Choisir qui l'on accueille (selon nos besoins et nos capacités), puis réussir l'intégration : langue, travail, règles communes.

Source : Insee 2025.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Une immigration non choisie, des procédures interminables

L'immigration est traitée par slogans : d'un côté la fermeture totale (impossible et contraire aux engagements de la France), de l'autre l'absence assumée de règles. Entre les deux, des procédures d'asile longues de plusieurs années qui ne servent ni les demandeurs sincères, ni la crédibilité du système.

Sans règles claires ni intégration réelle, le pays se fragmente en communautés qui s'ignorent ou s'affrontent. Or une nation tient quand ceux qui la rejoignent y sont pleinement intégrés, non juxtaposés.

< 1 mois

le délai cible d'une demande d'asile, contre plusieurs années aujourd'hui : une décision rapide, puis appliquée : protection immédiate pour qui y a droit, retour effectif pour qui n'y a pas droit.

NOTRE SOLUTION



Choisir, ordonner, intégrer

La France décide qui elle accueille en fonction de ses besoins, et honore le droit d'asile avec des procédures rapides. Elle exige (en s'en donnant les moyens) une **intégration réelle** par la langue et les principes de la République.



- **L'immigration de travail, premier critère** : la France accueille d'abord ceux qui viennent **travailler**, selon les besoins réels de l'économie (métiers en tension, soignants, ingénieurs, professeurs), pilotée secteur par secteur, toujours choisie. Et **jamais au détriment du pays d'origine** : la France ne « prend » pas les **compétences dont un pays a besoin pour se développer** : pas de pillage des cerveaux ni des soignants des nations qui en manquent. (*engagement n°1*)

- **L'intégration exigée, les diplômes vérifiés** : qui s'installe durablement partage la **langue** et les **principes** de la République : français obligatoire avec un niveau à atteindre, formation civique (histoire, valeurs, lois, laïcité), et un **examen** qui conditionne le titre de long séjour et la nationalité (avec de vrais moyens) ; et les **diplômes étrangers sont validés par un examen français** avant d'exercer une profession qualifiée : le même niveau pour tous, jamais selon l'origine du diplôme.
- **L'asile, un devoir tenu vite** : la Convention de Genève s'impose à la France et elle l'honore. Les procédures passent de plusieurs années à **moins d'un mois** (officiers de protection, juges de l'asile, hébergement le temps de l'instruction), puis la décision est appliquée sans délai.
- **Le regroupement familial, encadré** : des conditions de **ressources et de logement**, comme dans la plupart des pays européens, pour un accueil digne.
- **Appliquer ses décisions** : retour effectif vers le pays d'origine pour qui n'a pas de droit au séjour, appuyé sur des **accords avec les pays d'origine** et, lorsque c'est nécessaire, un placement temporaire en centre de rétention sous le contrôle du juge, le temps d'organiser le retour. (*engagement n°11*)

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Financé pour l'essentiel par **réorganisation** : des procédures d'asile ramenées à moins d'un mois coûtent moins que des années d'attente, d'hébergement et de contentieux. Les moyens (officiers de protection, juges de l'asile, cours de langue et formation civique) sont redéployés depuis les dépenses imposées par la lenteur actuelle. L'intégration réussie est, à terme, une économie.

LE SCHÉMA



Le parcours : choisir, puis intégrer

LECTURE RAPIDE



Choisir qui l'on accueille, puis réussir l'intégration.



Concrètement

IT

Un ingénieur étranger

Métier en tension

Un visa lisible et rapide pour venir travailler là où la France manque de compétences : une immigration utile, assumée et organisée.

R

Une réfugiée

Asile

Une décision en moins d'un mois au lieu d'années d'attente : une protection immédiate et effective pour qui y a droit.

F

Une famille installée

Intégration

Des cours de français et une formation civique qui ouvrent l'accès au titre de long séjour et à la nationalité : l'exigence, avec les moyens.



EN CHIFFRES

L'essentiel

	Aujourd'hui	Avec le programme
Critère premier	non choisi	le travail, selon les besoins
Asile	plusieurs années	décision en moins d'un mois
Regroupement familial	peu encadré	conditions de ressources et de logement
Intégration	floue	langue + civisme + examen pour le séjour et la nationalité
Décisions	peu appliquées	retour effectif, accords de réadmission

LE POINT DE VÉRITÉ

Appliquer ces règles suppose, là où le droit européen ou international l'exige, la voie référendaire ou constitutionnelle. La France ne crée pas de statut de « réfugié climatique » : il n'existe pas en droit international et relève d'une réflexion européenne. Fermeté sur les règles, jamais reniement de nos principes.

11



ENGAGEMENT N°11

Rétablir une justice rapide, ferme et enfin dotée

Doubler les moyens, digitaliser, 125 000 places de prison, des peines réellement exécutées.

Une justice qui juge tard et n'exécute pas les peines n'est plus dissuasive : le programme la remet d'aplomb, chiffres à l'appui.

AUJOURD'HUI

La France consacre **≈ 77 €/habitant** à sa justice (0,20 % du PIB), **sous la moyenne européenne** (85 €) : deux fois moins de juges et quatre fois moins de procureurs que la moyenne européenne.

OÙ L'ON VA

Rejoindre puis dépasser la moyenne européenne : moyens doublés, postes créés, peines exécutées.

Source : CEPEJ 2024 (Conseil de l'Europe), données 2022.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Une justice lente, engorgée, sous-dotée

Les délais s'allongent, les prisons débordent (environ 85 000 détenus pour 62 000 places opérationnelles, matelas au sol) et trop de peines ne sont jamais réellement exécutées. La justice française est l'une des moins dotées d'Europe occidentale.

Quand la sanction arrive tard ou pas du tout, la confiance s'effondre, et la dissuasion avec elle.

85 000

détenus pour environ 62 000 places opérationnelles : surpopulation chronique, conditions indignes, peines mal exécutées.

NOTRE SOLUTION



Des moyens doublés, des peines exécutées

Le programme dote enfin la justice : **doubler juges et procureurs, digitaliser**, porter le parc à **125 000 places individuelles** (≈ 8 m²) sur trois niveaux. Et garantir que **les peines soient exécutées**.

100

- **Plus de juges, une police présente partout : doubler les juges et procureurs** et recruter des greffiers pour juger vite (financés par l'allègement des strates et la digitalisation) ; **effectifs, matériel et présence durable** de la police et de la gendarmerie partout (quartiers et zones rurales), avec une justice qui **donne enfin suite** aux interpellations.

100

- **Un parc pénitentiaire à la hauteur, 125 000 places** : sur trois niveaux : **15 000 très haute sécurité** (narcotrafic, terrorisme), **45 000 haute sécurité** (violences graves et sexuelles), 65 000 standard tournées vers le travail et la réinsertion ; **75 000 places neuves préfabriquées** construites vite, les plus vétustes démolies, cellule individuelle pour tous (≈ 8 m²), au moins deux établissements par département.

- 100 • **Peines exécutées, victimes au centre** : la sanction prononcée est appliquée ; violences sexuelles jugées en six mois ; activité (travail, formation, soins) obligatoire pour casser la récidive. (*engagement n°12*)
- 100 • **Casser les trafics** : viser l'**argent** et la **logistique** des réseaux (saisies, gels d'avoirs, points de deal démantelés) avec des peines réellement exécutées et une protection des habitants qui témoignent.
- 100 • **La sécurité du quotidien** : tolérance zéro pour les incivilités et les violences qui pourrissent la vie : réponse **rapide et certaine**, plaintes prises au sérieux, victimes accompagnées.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Un investissement chiffré : **15 à 22 Md€ sur dix ans** pour les 125 000 places (dont 75 000 neuves préfabriquées) et le doublement des magistrats. Financé dans la durée, comme un grand programme public déployé sur dix ans, avec un calendrier et un financement annoncés à l'avance.

LE SCHÉMA



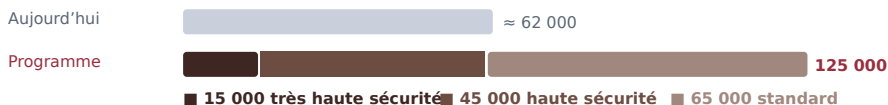
Plus rapide, plus de places

LECTURE RAPIDE

Délais de jugement (violences sexuelles)



Places de prison



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS



Concrètement

LECTURE RAPIDE



Une victime

De violences

Sa plainte est traitée vite, son dossier jugé en six mois : la justice la protège au lieu de l'épuiser.



Un greffier

Au tribunal

Des effectifs doublés et des outils numériques : les dossiers avancent au lieu de s'entasser.



Un citoyen

La peine prononcée est exécutée, partout : la règle redevient crédible.



	Aujourd'hui	Avec le programme
Places de prison	≈ 62 000 (85 000 détenus)	125 000 individuelles (8 m²)
très haute sécurité	·	15 000
haute sécurité	·	45 000
Juges & procureurs	sous-dotés	doublés
Investissement	·	15 à 22 Md€ sur 10 ans

LE POINT DE VÉRITÉ

Construire des prisons et doubler les magistrats coûte cher et prend du temps. Le chiffrage distingue l'**investissement initial** (construction, ≈ 15 à 22 Md€ sur dix ans) du **coût annuel de fonctionnement** (personnel pénitentiaire, magistrats, greffiers), qui s'y ajoute et monte en charge. Le programme le chiffre honnêtement, sans masquer le risque de dérapage des grands chantiers.

12



ENGAGEMENT N°12

Protéger nos enfants

*Un fichier national unique de l'enfance en danger,
pour que plus aucun enfant ne passe entre les
mailles.*

Aujourd'hui les signalements sont éclatés entre les services ; demain, ils seront reliés.

AUJOURD'HUI

160 000 enfants seraient victimes de violences sexuelles chaque année (un enfant toutes les trois minutes), le plus souvent au sein de la famille.

OÙ L'ON VA

Protéger réellement : repérage systématique, une justice qui agit, et la victime au centre.

Source : CIVISE 2023.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Les signaux existent, mais personne ne les relie

Quand un enfant est en danger, plusieurs services le savent souvent déjà : l'école, les urgences, la police ou la gendarmerie, les services sociaux, la justice. Mais chacun consigne ses alertes dans son coin.

Faute de les relier, des enfants connus de tous passent entre les mailles. Le drame n'est pas l'absence de signaux : c'est qu'ils ne se parlent pas.

5

services consignent des alertes sur un même enfant (l'école, les urgences, la police, le social, la justice) sans jamais les partager entre eux.

NOTRE SOLUTION



Relier tout, protéger vraiment

Le programme crée un **fichier national unique de l'enfance en danger**, qui réunit pour chaque enfant signalé l'ensemble des informations préoccupantes, et rapproche automatiquement chaque nouvelle alerte de son historique.

100

- **Un fichier unique et sécurisé** : il relie les signalements de l'école, des urgences, de la police et de la gendarmerie, des services sociaux et de la justice.

100

- **Protéger, pas surveiller** : accès réservé aux seuls professionnels habilités et strictement tracé, finalité limitée à la protection de l'enfance, **durée de conservation encadrée, droit de rectification, cloisonnement strict des données**, et contrôle indépendant de la CNIL.

100

- **Crimes sexuels sur mineurs imprescriptibles** : la victime peut engager des poursuites à tout moment de sa vie.
- **Une justice à la hauteur** : protéger les enfants suppose une justice qui juge vite : **juges et procureurs doublés**, avec des chambres et unités dédiées aux violences faites aux mineurs. (*engagement n°11*)
- **Des peines exécutées, un suivi à la hauteur** : la sanction est réellement appliquée, avec un **suivi socio-judiciaire renforcé** après la peine ; et, pour les profils évalués comme toujours dangereux, **rétenion de sûreté et contrôle**.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Un coût modeste au regard de l'enjeu : le fichier national est d'abord un **système d'information sécurisé** qui relie des données déjà collectées. La justice qui protège les enfants, **juges et procureurs doublés**, chambres dédiées, est financée (15 à 22 Md€ sur dix ans).

Un exemple : un enfant est signalé dans un département. Sa famille déménage, puis un nouveau signalement survient ailleurs. Aujourd'hui, les deux informations peuvent rester séparées. Demain, elles seront **rapprochées automatiquement**, et un professionnel devra **réexaminer la situation**.

LE SCHÉMA

LECTURE RAPIDE



Le fichier national de l'enfance en danger



Un fichier unique et sécurisé : chaque alerte rapprochée de l'historique.

CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

LECTURE RAPIDE



Concrètement

I

Une institutrice

Qui signale

Son signalement n'est plus une bouteille à la mer : il rejoint l'historique de l'enfant, visible des autres services habilités.

SS

Les services sociaux

Sur le terrain

Ils voient enfin l'ensemble des alertes (urgences, police, école) et peuvent agir avant le drame.

M

Marie

Devenue adulte

L'imprescriptibilité lui permet de porter plainte des années après : le délai ne protège plus l'agresseur.



	Aujourd'hui	Avec le programme
Signalements	éclatés entre services	reliés dans un fichier unique
Accès aux données	.	professionnels habilités · tracé · CNIL
Crimes sexuels sur mineurs	prescriptibles	imprescriptibles
Exécution des peines	incertaine	réelle, avec suivi

LE POINT DE VÉRITÉ

Un fichier national sur des enfants touche à la vie privée des familles. Le programme l'encadre strictement : accès tracé, finalité unique, contrôle de la CNIL : l'objectif est de protéger les enfants, jamais de surveiller les familles.

13



ENGAGEMENT N°13

Décider et nous défendre par nous- mêmes

L'armée des nouvelles guerres (drones, quantique, spatial) nos choix stratégiques, une voix qui pèse en Europe.

Les guerres ont changé de visage : se défendre, c'est désormais maîtriser les drones, le quantique et l'espace, et décider seuls de nos engagements.

AUJOURD'HUI

La France consacre **≈ 2 % de son PIB** à la défense et reste le **2^e fournisseur mondial d'armes majeures** (SIPRI, 2021-2025), avec une dissuasion nucléaire souveraine.

OÙ L'ON VA

Monter en puissance (**objectif 3 % du PIB**) pour les guerres nouvelles (drones, cyber, espace) et porter une voix forte en Europe.

Source : SIPRI 2026 (dépenses militaires et transferts d'armes majeures, période 2021-2025).

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Les guerres ont changé, pas toujours nos moyens

Les conflits récents l'ont montré : drones, cyber, quantique et espace décident désormais des batailles. Une défense pensée pour le siècle dernier protège mal.

Et une nation qui ne peut décider seule de ses engagements, ni peser dans les choix européens, se voit dicter la stratégie des autres.

Drones

Les conflits récents se gagnent autant par les drones, le quantique et l'espace que par les chars. Notre défense doit s'y adapter.

NOTRE SOLUTION



L'armée des nouvelles guerres, et notre voix

Le programme adapte l'armée aux **nouveaux champs de bataille**, garde à la France la **maîtrise de ses choix stratégiques**, et fait peser sa **voix en Europe**.

100

- **Un service national de six mois** : pour **tous les jeunes à 18 ans**, moitié militaire et moitié civile, en deux promotions par an : un temps commun qui refait le lien entre l'armée et la nation, transmet les gestes qui sauvent et la culture de défense, et donne à chacun un cadre, une mission et une fierté partagée.

100

- **Décider seuls** : nos décisions stratégiques ne se délèguent pas.
- **Les nouveaux champs** : drones multi-rôles, quantique, spatial : l'armée des guerres d'aujourd'hui. (*engagement n°5*)
- **Une Europe de la défense, des alliances choisies** : entre nations souveraines, pas une dilution : des partenariats industriels décidés sur nos axes de souveraineté. (*engagement n°16*)
- **Présence mondiale** : ZEE et Indo-Pacifique, francophonie comme réseau d'influence.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Financé par un **budget de défense en hausse, concentré** sur les nouveaux champs (drones, quantique, spatial) plutôt que dispersé. Priorité assumée : mieux vaut exceller là où se gagnent les guerres d'aujourd'hui que tout faire à moyens constants.

LE SCHÉMA



Se défendre par nous-mêmes

LECTURE RAPIDE



Décider de nos engagements par nous-mêmes, et peser d'une voix forte en Europe.

CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS



Concrètement

LECTURE RAPIDE



Un opérateur

De drones

Formé et équipé pour les guerres réelles d'aujourd'hui, pas pour celles d'hier.



Un industriel

De défense

Des commandes et des alliances choisies : une filière souveraine qui dure.



La France

En Europe

Une voix forte qui pèse dans les choix communs, au lieu de se les voir imposer.

EN CHIFFRES



L'essentiel

	Avec le programme
Champs prioritaires	drones, quantique, spatial
Décision stratégique	souveraine
Europe	une voix qui pèse
Industrie	alliances choisies, filière souveraine

LE POINT DE VÉRITÉ

Se défendre par soi-même a un coût budgétaire élevé et suppose des choix. Le programme assume de prioriser les nouveaux champs, drones, quantique, spatial, plutôt que de tout faire à moyens constants. Le **service national** (une classe d'âge à 18 ans, six mois, moitié militaire / moitié civile, en deux rentrées par an) coûte de l'ordre de **4 Md€/an**, en mobilisant les sites existants plutôt qu'en construisant. Chiffré et assumé (détail page suivante).

Le coût du service national

Une classe d'âge, femmes et hommes, environ 750 000, à 18 ans, six mois, **moitié militaire / moitié civile**, en deux rentrées par an (375 000 par vague).

Poste	Ordre de grandeur / an
Argent de poche (750 000 × 6 mois)	1,1 Md€
Encadrement (réservistes + aînés)	1,1 Md€
Infrastructure (sites existants, mutualisés)	0,45 Md€
Volet civil (accueil + coordination)	0,35 Md€
Investissement initial annualisé (immobilier, équipement, montée en charge)	~1 Md€
Total, fonctionnement + investissement annualisé	~4 Md€

Deux rentrées par an font tourner les **sites existants** à plein : **coût divisé par deux**. Enveloppe d'environ **4 Md€/an** : **fonctionnement** ~3 Md€ + **investissement annualisé** ~1 Md€ ; la remise à niveau immobilière lourde reste **étalée sur le mandat**. Sources : rapports du Sénat 1996-1997, Fondation iFRAP 2017, calcul de l'auteur.

14



ENGAGEMENT N°14

Rapprocher l'État du citoyen et de l'entreprise

Moins de strates, moins de normes, moins de formulaires : un État qui dit clairement qui décide, s'applique à lui-même les délais et le droit à l'erreur, et rend des milliards, en lisibilité comme en économies.

La France détient un record d'Europe de complexité : près de 35 000 communes, des milliers de structures, plus de 1 800 formulaires. Le programme inverse la machine à complexité.

AUJOURD'HUI

La dépense publique atteint **57 % du PIB** (1 672 Md€ en 2024), **la plus élevée de l'OCDE**.

OÙ L'ON VA

Un État plus simple et moins coûteux, ramener la dépense vers la moyenne, sans casser les services.

Source : Insee 2024 ; comparaisons OCDE.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



Un millefeuille où personne ne sait qui décide

La France superpose communes, intercommunalités, départements et régions, et, par-dessus, une nébuleuse de structures satellites (agences, sociétés d'économie mixte, des sociétés détenues à la fois par des collectivités et des acteurs privés, syndicats, comités) dont personne ne connaît le nombre exact. Beaucoup font doublon, leur contrôle démocratique est faible, et chacune a son conseil d'administration indemnisé.

Au-dessus du citoyen comme de l'entreprise, l'inflation des normes et des formulaires, plus de 1 800 Cerfa, transforme le moindre projet en parcours du combattant. Le résultat : une perte de lisibilité (on ne sait plus qui décide) et un gisement d'économies considérable.

÷ 2

les normes divisées par deux, les formulaires (Cerfa) par trois, et désormais une règle simple : toute norme nouvelle en supprime deux.

NOTRE SOLUTION



Décentraliser, alléger, clarifier

Ce que cela change pour une démarche réelle : pour un permis, une retraite ou une aide, vous ne cherchez plus quel service est responsable. Une seule administration prendra votre demande et **suivra le dossier jusqu'à la réponse**.

Le programme attaque la complexité sur trois fronts : **qui décide** (clarifier les compétences et rapprocher la décision) ; **combien de règles** (diviser par deux normes et formulaires) ; et **qui aide** (accompagner, au lieu de seulement exiger).

100

- **Diviser les normes et les formulaires** : revue systématique du stock, **normes ÷ 2** (doublons et normes obsolètes supprimés, hors sécurité sanitaire, santé, environnement, droit européen) et **Cerfa ÷ 3**, le principe « **dites-le-nous une fois** », et une règle d'avenir : **toute norme nouvelle en supprime deux**.

100

- **Un guichet unique et une identité numérique** : une seule porte d'entrée pour le particulier (papiers, impôts, social) comme pour l'entreprise (déclarations, cotisations, TVA), une administration suit le dossier jusqu'à la réponse : sans réponse dans le délai prévu, **la demande est considérée comme acceptée** (hors sécurité, santé, environnement) ; le tout adossé à une **identité numérique sécurisée**, un seul identifiant fiable, protégé contre l'usurpation.

100

- **Accompagner les entreprises aux certifications** : l'État n'exige plus seulement, il **aide à obtenir** les normes, homologations et certifications qui ouvrent les marchés, export, commande publique, et tout particulièrement le **médical**. (*engagement n°1*)
- **Qui fait quoi, enfin clair** : chaque grande compétence va à un **niveau unique**, responsable devant les citoyens, fini les compétences partagées entre quatre échelons. Les communes de **moins de 500 habitants** mutualisent leurs moyens tout en gardant leur **mairie comme point de contact**, et l'on revient sur les **grandes régions** technocratiques.
- **Le grand ménage des agences** : audit de la nébuleuse de structures satellites (agences, SEM, syndicats, comités), doublons supprimés, reste fusionné vers **une agence unique par département**. Le développement économique rendu aux **chambres consulaires** (CCI, chambres de métiers, chambres d'agriculture).

€ • BUDGET & FINANCEMENT

Une réforme qui **rapporte** au lieu de coûter. La suppression des doublons, des structures satellites inutiles et des indemnités associées dégage **plusieurs milliards d'euros** sur la durée du mandat. Le développement économique est rendu aux chambres consulaires **à moyens constants** (redéploiement des agences supprimées, sans dépense nouvelle). Simplifier les normes et les Cerfa ne coûte que le temps de la revue, et fait gagner du temps à tout le pays.



Le millefeuille, enfin clair

AUJOURD'HUI



DEMAIN · QUI FAIT QUOI

L'élu décide

la collectivité s'engage

Le préfet pilote

l'État, délais garantis

Le réseau consulaire

accompagne l'économie de proximité

Moins de strates, une responsabilité claire.



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

LECTURE RAPIDE

Concrètement

M**Un maire de village**

Commune < 500 hab.

Il garde sa mairie et son écharpe, mais mutualise les moyens avec ses voisins : moins de paperasse, plus de services pour ses habitants.

PME**Une PME du médical**

Export

Au lieu de renoncer faute de certification, elle est accompagnée pour décrocher le marquage qui lui ouvre la France et l'export.

C**Un citoyen**

Démarches

Un seul guichet, un seul interlocuteur, et le « dites-le-nous une fois » : fini de redonner dix fois la même information.



	Aujourd'hui	Avec le programme
Compétences	partagées entre 4-5 échelons	une compétence = un seul niveau
Petites communes	isolées, sans moyens	regroupées, mairie conservée
Normes	inflation continue	+ 2, « une nouvelle en supprime deux »
Formulaires (Cerfa)	plus de 1 800	+ 3, « dites-le-nous une fois »
Guichet	renvoi sans fin	un guichet unique, silence vaut accord
Certifications	l'État exige	l'État aide à obtenir (dont médical)

LE POINT DE VÉRITÉ

Simplifier ne veut pas dire tout déréguler : les normes de sécurité sanitaire, de santé, d'environnement et le droit européen sont préservés. Décentraliser clarifie les responsabilités sans supprimer l'échelon de proximité. L'objectif n'est pas « moins d'État » partout, mais un État **lisible**, et plusieurs milliards d'économies réelles par la fin des doublons et des indemnités associées.

15



ENGAGEMENT N°15

Ancrer la Corse et les Outre-mer dans la République entière

Mêmes droits, mêmes services partout : la vie chère attachée à la racine, une autonomie choisie, et nos atouts (mer, espace, énergie) enfin valorisés.

Trop longtemps : l'uniformité qui nie les réalités, ou le statut bricolé au cas par cas. Le programme choisit une troisième voie : l'autonomie différenciée, garantie par l'État.

AUJOURD'HUI

La vie chère : les prix alimentaires sont **30 à 42 % plus élevés** outre-mer qu'en métropole (et +14 % en Corse), du fait de l'importation et de l'octroi de mer.

OÙ L'ON VA

Faire baisser les prix (octroi de mer, TVA bonifiée), des recettes garanties, les missions essentielles de l'État (sécurité, justice, frontières) et la continuité territoriale.

Source : Insee 2022-2024.

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI



La vie chère, des services défaillants, des statuts bricolés

Outre-mer, l'octroi de mer renchérit le quotidien, et des services essentiels manquent : l'eau potable en Guadeloupe et à Mayotte est une crise républicaine. Les statuts ont trop souvent été « bricolés au cas par cas », négociés dans l'urgence.

Pourtant, ces territoires concentrent des atouts uniques : un domaine maritime immense, une énergie à reconquérir, une jeunesse. L'enjeu : la même République, partout.

97 %

de notre zone économique exclusive (deuxième domaine maritime mondial) est ultramarine. Un atout stratégique majeur, longtemps négligé pendant que la vie chère minait le quotidien.

NOTRE SOLUTION



La vie chère à la racine, une autonomie choisie

Le programme s'attaque d'abord aux prix et aux services, puis ouvre une **autonomie différenciée** que chaque territoire choisit par référendum, sans jamais quitter la République.



• **La vie chère à la racine** : fin de l'**octroi de mer**, remplacé par une **TVA bonifiée (6 et 12 %)** pour faire baisser les prix, avec garantie intégrale des recettes des collectivités (compensées à l'euro près, par la loi) ; contrôle des marges et préférence à la production locale. (*engagement n°3*)



• **Autonomie énergétique** : des **SMR à cogénération** + renouvelables + stockage produisent sur place une électricité propre **et à bas coût** ; la chaleur dégagée alimente le **dessalement de l'eau**, l'industrie et l'agriculture. Fin du fioul et du charbon importés, et **le coût de l'énergie baisse durablement**. (*engagement n°9*)

- **Services publics au standard de l'Hexagone** : l'eau potable d'abord (Guadeloupe, Mayotte), santé et école de base, péréquation, et une **continuité territoriale** renforcée.
- **L'État présent dans ses missions essentielles, partout (le régalien)** : retour de la sécurité, de la justice et du contrôle des frontières, notamment à **Mayotte** (établissements pénitentiaires, autorité rétablie).
- **L'autonomie différenciée, choisie par référendum** : trois niveaux (adaptation renforcée, autonomie stratégique, autonomie avancée) choisis par **référendum** (articles **72-5 Corse**, **72-6 Outre-mer**), sous contrôle du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel, avec quatre autonomies livrées tout de suite (énergie, eau, télécoms, alimentation). Pour la **Corse**, un statut au sein de la République : foncier, logement, fiscalité locale, langue, énergie, continuité garantie.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

La **TVA bonifiée** remplace l'octroi de mer avec **compensation intégrale et dynamique des recettes des collectivités, inscrite dans la loi** (à l'euro près). L'autonomie énergétique (SMR à cogénération) relève du budget nucléaire (engagement n°5) ; la continuité territoriale et le rattrapage des services publics relèvent de la solidarité nationale entre territoires (la péréquation).

LE SCHÉMA

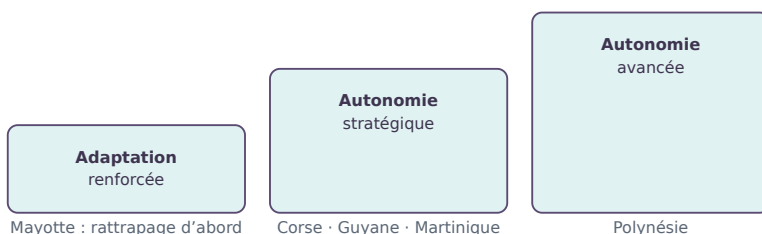


L'autonomie différenciée, à la carte

LECTURE RAPIDE

Trois niveaux choisis par référendum : articles 72-5 (Corse) / 72-6 (Outre-mer)

La Nouvelle-Calédonie reste un cas à part



Toujours garantis par l'État : santé, école de base, péréquation, continuité



Concrètement

OM

Un habitant d'outre-mer

Vie chère

Les prix baissent (TVA bonifiée à la place de l'octroi de mer), l'eau coule enfin au robinet, l'électricité est propre et produite localement.

CO

Une habitante de Corse

Insularité

Continuité garantie avec le continent, fiscalité adaptée à l'insularité, et une autonomie stratégique choisie par référendum.

MA

Mayotte

État régalien

Le retour de l'État : sécurité, justice, frontières, et l'eau potable : le rattrapage républicain avant toute autonomie élargie.



EN CHIFFRES

L'essentiel

	Aujourd'hui	Avec le programme
Vie chère	octroi de mer	TVA bonifiée (6/12 %), recettes garanties
Eau & énergie	fioul importé, crises de l'eau	SMR cogénération + dessalement
Statuts	bricolés au cas par cas	autonomie différenciée par référendum
Domaine maritime (ZEE)	négligé	valorisé (97 % ultramarin)
Cadre	.	articles 72-5 (Corse) / 72-6 (Outre-mer)

LE POINT DE VÉRITÉ

L'autonomie différenciée n'est pas l'indépendance : santé, école de base, péréquation et continuité restent garanties par l'État. Chaque territoire choisit son niveau par référendum, sous contrôle du Conseil constitutionnel.

16



ENGAGEMENT N°16

Agir en Europe et dans le monde

Coopérer entre nations souveraines, jamais dépendre, peser en Europe, et porter une voix de la raison dans le monde.

La souveraineté n'est pas l'isolement : la France est d'autant plus forte que l'Europe l'est avec elle, à condition de coopérer entre égaux, jamais dans la dépendance.

AUJOURD'HUI

La France dispose d'atouts rares, l'un des trois premiers réseaux diplomatiques du monde, la 2^e zone maritime, 300 millions de francophones, mais elle les gère **en héritage**, au lieu de les faire travailler comme un réseau de puissance.

OÙ L'ON VA

Une France qui **pèse** : coopération entre nations souveraines, réciprocité commerciale stricte, et une voix de la raison écoutée de Washington à Pékin.

Source : programme, soubassement géopolitique (doc. de travail, §9).

LE PROBLÈME, AUJOURD'HUI**Laisser les autres choisir, ou peser**

Face aux États-Unis et à la Chine, aucun pays européen seul, pas même la France, n'atteint la taille critique sur les sujets décisifs : la défense, l'énergie, les technologies de rupture. Isolée, la France obéit ; diluée, elle s'efface.

La différence essentielle est entre **coopérer** et **dépendre**. Coopérer, c'est mettre des moyens en commun entre États qui restent maîtres de leurs choix ; dépendre, c'est confier à d'autres ce dont on ne peut plus se passer. La France a trop souvent glissé de l'une vers l'autre.

700 M

de francophones projetés en 2050 (contre 300 aujourd'hui) : un actif géostratégique que la France gère en héritage au lieu de l'exploiter en réseau.

NOTRE SOLUTION**Coopérer entre souverains, peser, parler juste**

La règle est simple : **coopérer entre nations souveraines**, partager les coûts et les marchés, **sans jamais dépendre d'un seul fournisseur** ni perdre la maîtrise des technologies critiques. La France ne quitte pas la table européenne : elle y défend ses intérêts avec les moyens d'un État qui ne s'excuse plus.

100

- **Une Europe forte, entre nations souveraines** : réciprocité commerciale stricte (clauses miroirs réelles sur les normes agricoles, le carbone, le social), **préférence européenne** dans la commande publique et l'armement, défense de l'agriculture, de la pêche et du nucléaire.

100

- **Des alliances industrielles et une défense européenne** : sur le modèle d'**Ariane** et d'**Airbus**, nucléaire, spatial, défense, quantique, avec qui veut avancer au même rythme, jamais de technologie critique sous contrôle extérieur ; des **programmes communs** sur les capacités lourdes (avion de combat du futur, drones, défense anti-aérienne) et une préférence européenne à l'achat, mais le **commandement et la dissuasion restent strictement nationaux**. (*engagement n°13*)

100

- **La diplomatie des approvisionnements** : cartographie publique des dépendances critiques (terres rares, principes actifs, semi-conducteurs), stocks stratégiques, et la **règle du tiers** : aucun pays fournisseur ne doit représenter plus d'un tiers d'une ressource essentielle, deux autres sources restant toujours disponibles. (*engagement n°3*)
- **La francophonie et nos mers, notre réseau mondial** : ambassades transformées en **maisons communes** des entreprises, universités et de la culture, bourses et **passport talent** rapide, attirer les compétences sans appauvrir leur pays ; et la **2^e zone maritime mondiale** (ultramarine à 97 %) tenue par une présence navale, des câbles sous-marins et la surveillance satellitaire, **puissance d'équilibre** dans l'Indo-Pacifique.
- **La voix française de la raison** : l'alliance atlantique **sans l'alignement automatique**, une parole audible de Washington à Pékin, qui défend le droit international et propose la désescalade quand d'autres vendent l'embrasement.

€ • BUDGET & FINANCEMENT

À moyens diplomatiques constants, mieux orientés. L'essentiel est une réorientation, pas une dépense de plus : ambassades transformées en plateformes économiques, **aide au développement accordée en prêt et non en don**, recentrée sur des résultats mesurés et publiés. Les coopérations industrielles partagent les coûts d'une recherche devenue trop lourde pour un seul pays. La règle anti-gaspillage vaut aussi hors de nos frontières.



Coopérer ou dépendre

Mettre des moyens en commun : deux façons, deux issues

DÉPENDRE

confier à d'autres ce dont on ne peut plus se passer

✗ Une seule source
pour une ressource critique

✗ Technologie clé sous contrôle extérieur

✗ On dépend du rythme
et les prix des autres

COOPÉRER

des moyens partagés entre États maîtres de leurs choix

✓ Règle du tiers :
pas plus d'un tiers par source

✓ Technologies critiques maîtrisées ici

✓ Coûts partagés, décision gardée

Coopérer entre souverains, jamais dépendre.



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

LECTURE RAPIDE

Concrètement

PME

Une PME exportatrice

À l'international

L'ambassade devient sa maison commune : contacts, appuis, marchés. La diplomatie travaille pour elle, pas seulement pour le protocole.

Aï

Aïcha, étudiante

Formée en France

Bourse, visa simplifié à l'entrée et au diplôme, co-diplôme : formée en France, elle en devient une alliée pour cinquante ans, au lieu d'être découragée dès le visa.

ID

Un industriel de défense

Filière souveraine

Des programmes européens communs et une préférence à l'achat : des commandes et des alliances choisies, sans céder le contrôle des technologies critiques.



	Aujourd'hui	Avec le programme
Europe	dilution ou repli	coopération entre nations souveraines
Commerce	ouverture naïve	réciprocité stricte, clauses miroirs
Dépendances critiques	source unique	règle du tiers + stocks stratégiques
Francophonie	héritage protocolaire	réseau mondial d'influence
Voix de la France	alignement	indépendante et fiable, la raison

LE POINT DE VÉRITÉ

Peser suppose des moyens et des alliés : la France ne décide pas seule du rythme de l'Europe, et la coopération entre souverains est lente. Le programme l'assume, il vise la coopération entre égaux, jamais la dépendance, et garde **intactes la dissuasion nucléaire et la décision en dernier ressort.**

Pour finir : les comptes, les effets et vos questions

Comme le programme s'ouvre sur les trois référendums, il se referme sur ses annexes : de quoi vérifier, comprendre et chiffrer chaque engagement. Les ordres de grandeur, les hypothèses et les incertitudes y sont présentés clairement, afin que chacun puisse vérifier le raisonnement.

1

Les comptes & le budget

L'équilibre financier, le budget détaillé et le calendrier, gagés euro par euro.

2

Les effets, pour chacun

Qui gagne, qui contribue, et ce que ça change selon votre situation.

3

Questions & glossaire

Les objections les plus fréquentes, et les mots-clés en clair.

L'équilibre financier d'ensemble

Le cap est de **réduire la dépense publique** et de **faire reculer la dette**. Les scénarios présentés quelques pages plus loin montrent que cette baisse dépend de la croissance, des taux d'intérêt et de l'exécution réelle des économies.

D'où vient l'argent. De redéploiements (fin des niches inefficaces, lutte contre la fraude, allègement des strates administratives) et de recettes mieux ciblées (TVA, IS modulé), pas d'une dépense nouvelle de fonctionnement.

Où il va. Vers l'investissement d'avenir, souveraineté, rénovation, justice, santé, financé par l'épargne réorientée et la dette d'investissement, jamais le fonctionnement courant.

La règle. Chaque mesure est gagée, euro pour euro ; les fourchettes sont données honnêtement, et si une ligne ne tient pas, elle est révisée publiquement. Chacun peut vérifier sa situation, à l'euro près, sur un **simulateur public**.

Le budget : ressources, emplois, effets

En régime de croisière (horizon 2032-2035), en ordres de grandeur annuels. Un signe + désigne une ressource ou une économie pour les finances publiques ; un signe –, une dépense.

Trois étapes sont présentées. D'abord, **25 à 35 Md€** de marge annuelle dès le mandat. Ensuite, **30 à 95 Md€** lorsque toutes les mesures sont déployées. Enfin, **plus de 150 Md€ d'économies brutes** dans le scénario haut à dix ans, avant les nouvelles dépenses et les réinvestissements. Ces trois chiffres **ne mesurent donc pas la même chose**. Le détail ci-dessous montre comment.

Les ressources, économies et recettes

Ressource	Ordre de grandeur / an
Hausse de la TVA + recettes de TVA liées à l'activité (frappe aussi les importations)	+26 Md€
Impôt sur le revenu créé par le passage aux 40 h	+13 Md€
Fusion CSG-IR : fin de l'abattement de 10 %, assiette large, capital au barème	+25 à 35 Md€
Fin de la défiscalisation des heures sup, apprentissage par cotisations, CIR réformé	+12 Md€
Rationalisation, fraude, niches inefficaces	+24 à 34 Md€
Réformes produisant des économies : retraites, jour de carence, assurance-chômage	+37 à 50 Md€
Succession et fiscalité comportementale (santé, environnement)	+3 à 8 Md€
Refonte des aides redondantes (net)	+18 à 24 Md€
Total des ressources	+158 à 202 Md€

Les emplois, dépenses sociales et investissements

Emploi	Ordre de grandeur / an
Choc de compétitivité « 1,35 € pour tous », baisse de charges (détail au chapitre Travail)	–70 Md€
Justice sociale (minima au seuil de pauvreté, aidants)	–17 à –25 Md€
Investissement de transformation (santé, école, justice, défense)	–10 à –18 Md€
Pacte famille (garde, sport, école, prêts)	–2 à –12 Md€
Régalien : juges & procureurs, greffiers, parc pénitentiaire (125 000 places)	–4 à –6 Md€
Recruter pour former (net)	–1 à –3 Md€
Total des emplois	–104 à –134 Md€

Le choc de compétitivité (« 1,35 € pour tous ») figure **en clair côté emplois (–70 Md€)** ; ses recettes sont intégrées ci-dessus, **comptées une seule fois**. La ligne **Fusion CSG-IR (+25 à 35 Md€, central ≈ +30)** se décompose, sur agrégats **DGFIP** (Stat. n°41, 2025) : **–11** (abattement), **+4 à 7** (capital au barème), **+8 à 14** (assiette, niches, hauts revenus), **0 à 3** (barème, revenus courants), en Md€, à confirmer par microsimulation. Le **parc à 125 000 places** suppose un **programme de construction pluriannuel** (plusieurs Md€, étalés) : la ligne **–4 à –6 Md€/an** couvre fonctionnement et annualisation, non la construction complète d'un coup. Ordres de grandeur, à préciser par le collège budgétaire.

Marge annuelle après dépenses, appelée « solde courant » dans les tableaux : +30 à 95 Md€ en régime de croisière (central DGFIP ; +25 à 100 en fourchette). Une contribution nette sécurisée, mais **pas un excédent** : la France part d'un déficit public de **152,5 Md€ (5,1 % du PIB)** fin 2025 (Insee). Combinée à la maîtrise des dépenses dans la durée et aux effets de croissance (volontairement non comptés ici), cette marge inscrit la trajectoire vers 3 %, pas en un an, mais sur le mandat. **À revenu égal, l'impôt unique CSG+IR reste proche de l'actuel** (IR + CSG réunis) ; le résultat final dépend de la situation de chacun, et doit être évalué en intégrant les **cinq heures payées**, la baisse du coût du travail et les compensations employeur (tickets-restaurant, indemnité kilométrique). La recette nette de la réforme (≈ +25 à 35 Md€) est une **estimation à confirmer par microsimulation DGFIP**.

LA MONTÉE EN CHARGE, LES ÉCONOMIES GRANDISSENT DANS LE TEMPS



Le levier le plus puissant est le **gel d'indexation des retraites**, dont l'effet est cumulatif. S'y ajoutent la **suppression progressive de toutes les niches** (cible 100-150 Md€), le **choc de simplification**, et la **digitalisation de la gestion**, prisons, hôpitaux, écoles, qui livrent leurs économies année après année.

Et ensuite : désendetter la France. La marge annuelle réduit d'abord le déficit ; lorsqu'elle devient un véritable excédent, elle peut **rembourser** la dette. **La croissance** réduit aussi son poids par rapport au PIB. Dans les scénarios **prudent, central et dynamique**, ces deux leviers font reculer la dette ; le **scénario de stress** montre qu'elle peut encore augmenter si la croissance déçoit ou si les taux restent élevés. L'objectif de la ramener **nettement sous 50 % du PIB** suppose donc que la croissance et les économies soient au rendez-vous.

Ordres de grandeur d'un document de travail, gagés euro par euro et révisés publiquement. Cadrage de départ : Insee (déficit public 2025).

Qui gagne, qui contribue

Un programme qui assume des choix demande des efforts, le cacher serait mentir. Mais l'effort est **partagé, proportionné aux moyens**, et à chacun correspond une **contrepartie**.

Mesure	Qui y gagne	Qui contribue
Baisse des charges	salariés (classes moyennes), employeurs	financée par la TVA et la suppression de niches
Contribution sur pensions élevées	équilibre des comptes ; petites pensions revalorisées	~6-8 % des retraités les mieux pensionnés
Bascule vers la TVA	la production en France	les produits importés
Réorientation de l'épargne	PME, industrie, recherche	les avantages fiscaux qui ne financent pas l'économie réelle
IS modulé	les entreprises qui produisent ici proprement	celles qui ne jouent pas le jeu (25 %)

La vérité n'est pas que personne ne paie : c'est que l'effort est partagé et doit produire des résultats mesurables : des services qui fonctionnent, une économie qui produit et, si les hypothèses se réalisent, une dette qui recule.

Trois scénarios de désendettement

Les chiffres dépendent de la croissance. Plutôt qu'un seul chiffre, le programme présente trois scénarios, et chiffre honnêtement ses postes les plus lourds.

Comment lire la trajectoire, chaque année, la dette en % du PIB monte avec les intérêts et baisse avec la **croissance** et le **remboursement**. Hypothèses prudentes : un **taux d'intérêt réel proche de zéro** (la France emprunte autour de l'inflation, qui gonfle à l'identique la dette et le PIB et n'avantage donc personne ici). S'y ajoutent une **croissance réelle de 0, 1 ou 2 %** selon le scénario, et les **deux tiers du solde courant**, l'excédent dégagé chaque année, consacrés au remboursement. Départ : **115,7 % du PIB (2025)**.

Scénario	Croissance	Solde courant	Dette à 30 ans
Prudent	0 %	+30 Md€	96 %
Central	1 %	+50 Md€	57 %
Dynamique	2 %	+70 Md€	28 %

Les **deux tiers du solde courant** servent au remboursement, le reste à l'investissement. Le solde retenu croît avec l'activité (+30 / +50 / +70 Md€ pour 0 / 1 / 2 % de croissance), fusion CSG-IR à +30 Md€. **Scénario de stress** (croissance 0,5 %, **taux réel 1,5 %**, solde +20 Md€) : la dette monterait à ≈ 123 % à 10 ans et ≈ 140 % à 30 ans, le montrer est une question d'honnêteté. Source : Insee, calcul de l'auteur.

Tout adopter en 2027, déployer jusqu'en 2040

Les réformes sont votées dès le début du mandat ; leurs effets se déploient sur dix à vingt ans, sans renoncement.

Dès 2027 : les lois fondatrices adoptées : baisse du coût du travail, bascule TVA, réorientation de l'épargne, plan justice, autonomie différenciée.

Effets rapides : coût du travail allégé, télémédecine, compte rémunéré universel, premières rénovations.

Mi-mandat : déficit commercial divisé par deux ; 700 000 logements rénovés par an ; recrutements de soignants et de magistrats engagés.

Fin de mandat : déficit commercial ramené à zéro ; 125 000 places de prison programmées.

2040 : neutralité carbone, dix ans avant l'objectif européen.

Horizon 10 ans : filières de souveraineté à maturité (SMR, spatial, quantique, IA, santé de pointe).

Un cap tenu par-delà les alternances : on vote au début, on déploie dans la durée.

Pour chacun, concrètement

Ce que le programme change, selon votre situation. Chaque ligne renvoie aux mesures détaillées dans les chapitres.

Un salarié : les cinq heures supplémentaires sont payées. La baisse du coût du travail facilite les augmentations et les embauches. Tickets-restaurant, indemnité kilométrique et chèque-vacances améliorent le revenu disponible.

Un cadre : un seul impôt sur le revenu remplace l'empilement actuel. Les heures au-delà de la durée légale donnent droit à du repos ou à un salaire majoré. L'épargne est mieux rémunérée lorsqu'elle finance l'économie française.

Un retraité modeste : sa pension ne baisse pas. Les petites pensions sont portées au seuil de pauvreté et restent pleinement indexées.

Un retraité aisé : les placements restent disponibles et mieux rémunérés. Au-delà de 3 000 € de pension mensuelle, une contribution progressive porte seulement sur la part située au-dessus de ce seuil.

Un médecin : moins de démarches administratives, une installation aidée dans les territoires qui manquent de soignants, et un parcours d'études ramené à huit ans pour la médecine générale.

Un étudiant : des bourses et une aide au logement renforcées, une orientation plus lisible et des formations rémunérées dans les métiers où le pays manque de professionnels.

Un soignant : des salaires rapprochés de la moyenne européenne, davantage de collègues et un meilleur partage des tâches.

Un jeune couple : à la naissance du deuxième enfant, un prêt familial à taux zéro. Pour un logement résistant aux chaleurs et aux sécheresses, une TVA réduite.

Une famille monoparentale : garde d'enfants, crèche, cantine, scolarité et sport mieux financés, avec une priorité pour le logement.

Un habitant d'une petite commune : des services publics de proximité, un médecin plus accessible et un centre-ville soutenu.

Un habitant d'outre-mer : des prix abaissés par le remplacement de l'octroi de mer, des recettes locales garanties, et le retour effectif de l'eau, de la sécurité, de la justice et des liaisons avec l'Hexagone.

Un entrepreneur : un coût du travail plus faible, un impôt sur les bénéfices réduit s'il produit en France de façon responsable, une banque publique pour financer la croissance ou la reprise, et un droit au rebond après un échec honnête.

Où trouver ce qui vous concerne

Un repère rapide : selon votre situation, les pages à ouvrir en premier.

Je cherche...	Aller aux pages
Je suis salarié ou cadre	p. 17-26 et 103
Je dirige ou reprends une entreprise	p. 17-19, 42-45 et 103
Je suis agriculteur	p. 27-29 et 60-63
Je cherche un médecin	p. 46-49
Je suis parent ou étudiant	p. 50-53
Je suis retraité ou aidant	p. 54-58
Je vis en Corse ou outre-mer	p. 86-89
Je cherche les chiffres et le financement	p. 95-101

Vos questions, nos réponses

Q. Vais-je payer plus d'impôts ?

La bascule vers la TVA peut renchérir certains prix, mais elle finance une forte baisse du coût du travail et frappe aussi les produits importés. Des niches fiscales sont supprimées : l'effort est partagé.

Q. Ma retraite va-t-elle baisser ?

Pour neuf retraités sur dix, non. Les petites pensions sont relevées et les pensions modestes restent pleinement indexées. Au-delà de 3 000 € net par mois, une contribution progressive s'applique uniquement à la part dépassant ce seuil.

Q. Vais-je devoir travailler plus longtemps ?

Le départ reste possible à **63 ans**. Pour partir sans décote, il faut avoir validé **45 années** ; sinon, une décote s'applique jusqu'au **taux plein automatique à 67 ans**. Le congé parental, l'aide à un proche et le chômage involontaire comptent dans cette durée.

Q. Mon épargne sera-t-elle investie de force ?

Non. L'épargne est dirigée par l'incitation (fiscalité, compte rémunéré), jamais imposée. Le choix reste le vôtre.

Q. Que devient mon Livret A ?

Le programme le remplace par un compte rémunéré universel, sans plafond. Son taux suit le marché et peut donc varier. L'objectif est de mieux protéger l'épargne contre l'inflation, sans promettre un rendement fixe.

Q. L'héritage va-t-il être plus taxé ?

La transmission par assurance-vie reste avantageuse (jusqu'à 1 M€) si l'épargne finance la France, production, climat, avenir, grand âge ; hors de ces usages, c'est le droit commun.

Q. Combien tout cela coûte-t-il ?

Les annexes présentent des fourchettes et trois scénarios, gagés ligne à ligne. Dans le scénario central, la dépense publique baisse et la dette recule ; dans le scénario de stress, la dette peut au contraire continuer d'augmenter.

Q. Quand verra-t-on les effets ?

Certaines mesures agissent vite (télé médecine, baisse du coût du travail) ; d'autres demandent un cap de 10 à 20 ans (former des médecins, bâtir des filières industrielles et ramener le déficit commercial à zéro). Le programme le dit franchement.

Q. Pourquoi pas de zones franches ?

Parce qu'elles créent surtout des effets d'aubaine, des entreprises se déplacent pour capter l'avantage sans créer d'emploi net, et des frontières arbitraires. Le programme fait l'inverse : il baisse fortement les charges pour tous et partout, ce qui profite d'abord aux territoires à bas salaires.

Q. Aurons-nous assez d'électricité ?

Le programme vise une énergie très largement décarbonée : un parc nucléaire renouvelé, complété par les renouvelables et le stockage. Le refroidissement par l'air réduit la vulnérabilité aux sécheresses.

Q. Le nucléaire, est-ce bien raisonnable ?

Le programme veut **tester plusieurs modèles** de petits réacteurs modulaires. Seuls ceux qui démontrent leur **sûreté**, leur **capacité industrielle** et une **faible consommation d'eau** seront construits en série. Ils complètent le renouvellement du parc nucléaire et les énergies renouvelables.

Q. Le fichier de l'enfance, n'est-ce pas du fichage des familles ?

Non. Accès réservé aux professionnels habilités, strictement tracé, finalité limitée à la protection de l'enfance, sous contrôle de la CNIL. L'objectif est de protéger les enfants, pas de surveiller les familles.

Q. Comment être sûr que les peines seront exécutées ?

Le parc passe à 125 000 places (dont 15 000 très haute et 45 000 haute sécurité), juges et procureurs sont doublés, et l'activité est obligatoire en détention.

Q. L'octroi de mer supprimé, qu'est-ce que j'y gagne outre-mer ?

Une TVA bonifiée (6 et 12 %) le remplace pour faire baisser les prix, avec les recettes des collectivités garanties à l'euro près.

Q. Les économies arrivent-elles tout de suite ?

Non, elles **montent en charge**. Dès le mandat, l'ordre de grandeur est de 25 à 35 Md€ par an ; à dix ans, l'effet cumulatif devient très important : plus de 150 Md€ d'économies brutes par an dans le scénario haut, avant les nouvelles dépenses et les réinvestissements, porté par le gel d'indexation des retraites (le levier le plus puissant), la suppression progressive de toutes les niches, le choc de simplification et la digitalisation de la gestion.

Q. La digitalisation, ça rapporte vraiment ?

La numérisation peut réduire les coûts **si** les outils remplacent réellement des tâches administratives et **si les gains sont mesurés**. Numériser la **gestion** des prisons, des hôpitaux et des écoles vise à redéployer des moyens vers la sécurité, le soin et l'enseignement, sans toucher aux effectifs de terrain. L'objectif d'environ 10 % d'économies de gestion à l'hôpital doit être **contrôlé publiquement** et réinvesti dans le soin.

Q. Le « 1,35 € », c'est seulement pour les bas salaires ?

Non. Il s'applique au premier SMIC de tous les salaires : chaque salarié en bénéficie sur cette part, du SMIC au cadre, sans effet de seuil.

Glossaire

Les mots techniques du programme, en clair.

Aéroréfrigération sèche

Refroidir une centrale par l'air plutôt que par l'eau des rivières, pour résister aux sécheresses et préserver les cours d'eau.

APL

Aide personnalisée au logement : une aide de l'État qui réduit le loyer ou la mensualité selon les revenus ; le programme la renforce pour les étudiants.

Bascule vers la TVA

Financer une baisse de charges en augmentant la TVA, un impôt qui frappe aussi les produits importés, et non la seule production française.

BPIR

Banque Publique d'Investissement et de Retournement : la banque publique qui investit dans les entreprises et sauve celles qui sont viables mais en difficulté (nom élargi de Bpifrance).

Capitalisation

Se constituer une retraite en plaçant une épargne, en complément de la retraite par répartition.

Charges (cotisations)

Ce que l'employeur paie en plus du salaire net (protection sociale, retraite...). Les alléger réduit le coût d'un emploi, sans toucher au net du salarié.

CIR

Crédit d'impôt recherche : une réduction d'impôt sur les dépenses de recherche des entreprises ; le programme le recentre pour le rendre plus efficace.

Clauses miroirs

Exiger des produits importés qu'ils respectent les mêmes règles (sanitaires, environnementales, sociales) que les produits français.

CNIL

Commission nationale de l'informatique et des libertés : l'autorité indépendante qui contrôle l'usage des données personnelles.

Cogénération

Produire en même temps électricité et chaleur ; outre-mer, cette chaleur sert à dessaler l'eau de mer.

Conditionnalité climatique

Le principe selon lequel l'argent public et les permis de construire ne vont qu'à ce qui rend le pays robuste au climat.

CRDS

Contribution au remboursement de la dette sociale : prélèvement jumeau de la CSG, affecté au remboursement de la dette sociale ; absorbé dans l'impôt unique.

CSG

Contribution sociale généralisée : un prélèvement sur l'ensemble des revenus qui finance la protection sociale.

Cycle de vie

Tous les effets d'un produit, de sa fabrication à son transport, son usage et son recyclage.

Décote

La réduction de pension appliquée à qui part en retraite sans la durée requise.

Déficit commercial

La différence négative entre ce que la France importe et ce qu'elle exporte.

Dette d'investissement

La part de l'emprunt public qui finance des équipements durables (écoles, énergie, transports), distincte de la dette de fonctionnement.

DUT / BUT

Diplômes technologiques après le bac : le programme rétablit le DUT (bac+2) aux côtés du BUT (bac+3), pour des cursus lisibles.

Dutrel (pacte)

Un dispositif qui allège fortement la fiscalité de transmission d'une entreprise familiale, à condition d'en poursuivre l'activité.

EPR2

Grand réacteur nucléaire de nouvelle génération, version standardisée de l'EPR : il renouvelle le parc, complété par les petits réacteurs SMR.

ETI

Entreprise de taille intermédiaire : plus grande qu'une PME, plus petite qu'un grand groupe. L'avantage fiscal de l'épargne vise les PME et ETI, pas les grands groupes.

Filière

L'ensemble des entreprises, métiers et centres de recherche qui participent à une même activité.

Flécher / orienter

Créer un avantage pour inciter l'argent à aller vers un usage précis, sans jamais le confisquer.

Imprescriptibilité

L'absence de délai pour engager des poursuites : un crime imprescriptible peut être jugé à tout moment.

Information préoccupante

Un signalement concernant un enfant en danger, aujourd'hui dispersé entre services, demain réuni dans un fichier national unique.

IR

Impôt sur le revenu : l'impôt progressif des ménages ; le programme le fusionne avec la CSG en un impôt unique.

IS

Impôt sur les sociétés : l'impôt sur les bénéfices des entreprises ; abaissé à 15 % pour la production responsable.

Majorité qualifiée

Un vote qui exige une majorité plus élevée que la moitié des voix, par exemple les trois cinquièmes.

Niche fiscale

Un avantage fiscal particulier. Le programme supprime les niches inefficaces pour financer la baisse du coût du travail.

Octroi de mer

Une taxe propre à l'outre-mer qui renchérit les prix ; le programme la remplace par une TVA bonifiée.

PEA

Plan d'épargne en actions : une enveloppe où l'argent placé en actions d'entreprises et conservé au moins cinq ans échappe à l'impôt sur les gains ; le programme la recentre sur les entreprises produisant en France, jusqu'à 250 000 €.

Péréquation

Le mécanisme par lequel l'État redistribue entre territoires pour garantir partout un service public de base.

PFU

Prélèvement forfaitaire unique : taux forfaitaire appliqué aux revenus du capital ; le programme le supprime, « un euro est un euro ».

PISA

Enquête internationale de l'OCDE qui mesure, tous les trois ans, le niveau des élèves de 15 ans en mathématiques, lecture et sciences.

Pré-recrutement

Pour les médecins : une rémunération versée dès la réussite du concours (année 2), en échange d'un engagement à exercer ensuite dans une zone faiblement desservie. Plus largement, l'État ouvre des places là où manquent les professionnels.

Prêt bonifié à engagement de performance

L'État prend en charge une partie des intérêts d'un prêt ; en échange, le bénéficiaire s'engage à atteindre un résultat de performance (par exemple énergétique) sur la durée du prêt.

Redéploiement

Utiliser autrement une dépense déjà existante, sans augmenter le budget total.

Régalien

Les missions que seul l'État peut garantir : sécurité, justice, défense, diplomatie et frontières.

Règle du tiers

Ne jamais dépendre d'un seul fournisseur pour plus d'un tiers d'une ressource essentielle.

RGDU

Réduction générale dégressive unique : l'allègement actuel des charges sur les bas salaires (ex-« réduction Fillon »), qui s'éteint vers 3 SMIC ; le programme le remplace par une règle à plat, valable pour tous.

RSA activé

Transformer le RSA d'un revenu passif en un accompagnement réel vers l'emploi.

RSE

Responsabilité sociétale des entreprises : leurs engagements sociaux et environnementaux ; ici, un critère pour bénéficier de l'impôt sur les sociétés réduit.

SEM

Société d'économie mixte : entreprise locale associant collectivités et capitaux privés ; concernée par la simplification du millefeuille.

Silence vaut accord

Si l'administration ne répond pas dans le délai prévu, la demande est considérée comme acceptée (hors sécurité, santé, environnement).

SMIC

Le salaire minimum légal. « Deux SMIC » désigne ici une part de salaire allant jusqu'à deux fois ce minimum.

SMR

Petit réacteur modulaire : réacteur nucléaire de petite puissance conçu pour être fabriqué en série. Plusieurs technologies, dont certaines à neutrons rapides, sont testées ; seules celles qui démontrent leur sûreté et leur capacité industrielle sont retenues.

Soutenabilité budgétaire

Ce que les finances publiques peuvent financer durablement sans accroître excessivement la dette.

Taux plein

Le niveau de pension complet, sans réduction. Il s'obtient par la durée de cotisation ou, sinon, automatiquement à 67 ans.

TVA bonifiée (taux réduit)

Un taux de TVA abaissé, réservé ici aux travaux qui rendent réellement un logement robuste au climat, pour rendre la rénovation utile moins chère.

ZEE (zone économique exclusive)

L'espace maritime sur lequel la France a des droits exclusifs (pêche, ressources). La nôtre est la 2^e au monde, ultramarine à 97 %.

Zone franche

Un territoire où les entreprises bénéficient d'exonérations fiscales et sociales particulières. Le programme n'en crée pas : il baisse les charges pour tous et partout, plutôt que de réserver l'avantage à quelques zones.

Vos notes

UN PAYS JUSTE

« Petit-fils de grands-parents italiens venus chercher du travail et de grands-parents français attachés à leur terre, j'ai grandi parmi ceux qui font la France de leurs mains, et j'ai choisi l'entrepreneuriat : créer, embaucher, prendre des risques. »

Autour de moi : **entrepreneurs, agriculteurs, médecins, professeurs, ingénieurs, fonctionnaires, techniciens, chercheurs, commerçants et retraités**. Le pays réel.

MA SEULE OBSESSION : UN PAYS JUSTE

Un pays juste, c'est un pays où **l'effort paie**, où **les règles sont les mêmes pour tous**, et où la nature est transmise **vivante**.

Depuis quarante ans, les mêmes partis se sont partagé le pouvoir et nous ont légué la dette, la désindustrialisation et la défiance. **Je ne viens pas prolonger cet héritage : je viens le solder.**

Il est venu le temps pour ceux qui aiment la France, son panache, ses différences, son génie, de changer les choses.

Pourquoi ce livre ?

Ce livre est dédié à ma compagne, à mes enfants, à mes parents, à ma famille, à mes amis et aux personnes que je rencontre tous les jours.

Pour montrer qu'une France dont nous sommes fiers est possible.